



LE DEVOIR

Élections au Québec

Une bannière unique pour la gauche ?

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le Parti québécois n'a pas fini de se faire égratigner par la gauche qui se prépare à mettre en place une bannière unique pour les prochaines élections générales.

Le Rassemblement pour l'alternative progressiste (RAP) et le Parti de la démocratie socialiste (PDS) viennent d'entamer des discussions pour créer un parti fédéré de la gauche qui pourrait permettre le maintien de l'autonomie de chacune des entités tout en favorisant un front commun.

La formule retenue vise notamment à contourner la décision du Directeur général des élections qui a refusé au début de l'automne que différents partis de gauche puissent présenter des candidats aux élections complémentaires du premier octobre à titre de coalition nommée l'Union des forces progressistes (UFP). Cette décision a vraisemblablement écorché la campagne électorale de la gauche qui n'a pas récolté les appuis populaires escomptés après la victoire d'estime (24 % des voix) obtenue six mois plus tôt dans Mercier.

Réunis en congrès extraordinaire samedi, les délégués du RAP ont adopté une résolution pour construire ce nouveau parti fédéré si possible d'ici au prochain scrutin. Le PDS a voté lui aussi une telle résolution.

Ce nouveau parti pourrait accepter l'adhésion de mouvements sociaux, de groupes populaires et de syndicats. Déjà, le Conseil central du Montréal métropolitain, une instance de la CSN, se dit prêt à l'action politique directe. Il y a trois semaines, le Conseil central a décidé en congrès de travailler à développer un parti politique de gauche, prônant l'élargissement

VOIR PAGE A 8: GAUCHE

Acheter une maison reste un bon investissement

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Le message était limpide: «L'immobilier est en train de regagner ses lettres de noblesse», a lancé l'analyste Paul Cardinal à quelque 240 investisseurs et constructeurs, des plus attentifs. Et qui se seront aussi réjouis d'apprendre que, si la récession est à notre porte, le marché immobilier ne s'effondrera pas. Au contraire, il n'a pas encore atteint son sommet.

Jeudi dernier, la Société canadienne d'hypothèques et de logement présentait, pour la septième année consécutive, sa Conférence sur les perspectives du marché de l'habitation. Signe d'intérêt, la Conférence de cette année a attiré plus de monde que jamais. Et les propos de M. Cardinal, analyste de marché pour la région de Montréal, ont permis de dissiper bien des craintes.

Alors qu'entre 1990 et 2000, il a été plus payant d'investir dans les obligations d'épargne du Canada plutôt que dans une maison, voilà que le marché a repris suffisamment de vigueur pour commencer à faire mentir ce constat. En 2001, on en est même à la sixième année consécutive de croissance. Et ce n'est pas fini. «A-t-on atteint le sommet du cycle? Oui, si on regarde le nombre de transactions, non pour l'évolution des prix», a expliqué M. Cardinal à son auditoire.

Actuellement, seules trois des 25 zones immobilières qui composent la région montréalaise ont rattrapé les niveaux de 1990 — ce qui veut dire que les propriétaires ont la possibilité de faire un gain réel à la revente.

D'ailleurs, des données d'un sondage mené dans tout le Québec par l'INRS-Urbanisation auprès de 10 000 locataires et de 1200 propriétaires indiquent que de près de 5000 \$ par logement. Ils atteignent même 7900 \$ par logement dans les immeubles de 50 logements et plus. Les dépenses d'entretien, elles, ne sont que de 700 \$ par logement annuellement (elles sont encore plus basses à Montréal). Enfin, aucun budget de rénovation n'est prévu pour les deux tiers des logements locatifs. Ce qui faisait conclure à la ministre responsable de l'Habitation Louise Harel, qui a dévoilé ces résultats il y a dix jours en commission parlementaire, que le locatif, en dépit des récriminations des propriétaires, est un secteur lucratif.

VOIR PAGE A 8: MAISON

INDEX

Annonces	B7	Idées	A7
Actualités	A2	Monde	A5
Avis publics	B2	Mots croisés	B2
Culture	B8	Météo	B2
Économie	B1	Religions	B6
Éditorial	A6	Sports	B5
Fonds	B3	Télévision	B7



Un combattant afghan priait hier dans les montagnes de l'est de l'Afghanistan pendant qu'au loin s'élevait la fumée des bombes déversées par les B-52 américains. Le pilonnage de la région de Tora Bora s'est poursuivi dans l'espoir de débusquer ben Laden et ses hommes.

Les hommes de ben Laden résistent

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Les combattants fidèles au chef islamiste Oussama ben Laden ont opposé hier une forte résistance dans leur repaire de l'est de l'Afghanistan, pilonné par les bombardiers américains.

Le général Richard Myers, chef d'état-major interarmes invité de l'émission *Face the Nation* de CBS, a affirmé que les États-Unis croyaient savoir, sans en avoir toutefois la certitude absolue, qu'Oussama ben Laden se trouve dans l'est de l'Afghanistan.

«Aux dernières nouvelles, il se trouve dans la région dite de Tora Bora, dans les montagnes, avec quelques autres combattants d'Al-Qaïda, et ils se défendent farouchement contre les forces d'opposition, certaines de nos forces et certaines de nos attaques aériennes.»

Ces déclarations corroborent celles d'un porte-parole de l'Alliance du Nord, Mohammad Amin, selon lequel Oussama ben Laden dirige personnellement un millier d'hommes dans une bataille en cours dans le massif de Spin Ghar, après avoir été chassé de ses bases dans les grottes voisines de Tora Bora.

Les bombardiers géants B-52 ont de nouveau déversé leurs bombes sur les montagnes de Tora Bora, pour tenter de débusquer ben Laden soupçonné de s'y cacher avec ses meilleures troupes, essentiellement des Arabes.

Les unités de combattants afghans ont tenté sans succès de briser leur résistance mais n'ont, semble-t-il, pas été en mesure de progresser dans cette région que la neige rend difficilement accessible.

VOIR PAGE A 8: HOMMES

L'ENTREVUE

La vague Laberge

Après un succès d'édition phénoménal, l'auteure du *Goût du bonheur* a le goût, pour quelque temps, de chercher de «quel bord est le vent»

DIANE PRÉCOURT
LE DEVOIR

Marie Laberge est un personnage. Peut-être aussi intense que les personnages de ses romans, mais pas tout à fait comme eux: ceux-là, ils sont créés de toutes pièces. Et pourtant si réels, diront ses fans. Son entourage n'y serait donc pour rien dans l'inspiration des Gabrielle, Adélaïde, Florent et autres Nic, comme le constate bien des écrivains, parfois longtemps après la publication de leur livre? «Si les gens que je côtoie nourrissent ma sensibilité, il faut que j'invente du monde, des personnages d'autant plus forts que je suis libre de les façonner. J'ai besoin de les laisser aller jusqu'ou moi je n'irais pas.»

C'était pratiquement au lendemain du Salon du livre de Montréal où elle a remporté le Grand Prix du public. C'était le jour où Les Imprimeries Transcontinentales lui rendaient hommage pour la trilogie *Le Goût du bonheur* qui atteignait 405 000 exemplaires de tirage — «Très exceptionnel pour un livre québécois qui n'a pas fait de film», précise l'auteure. C'était la veille de son anniversaire de naissance, ce qui veut dire la fin des 50 «berges» dont Laberge a fait grand cas en «s'offrant» cette fresque en trois volumes: manifestement, notre rencontre tournait la page d'une année mouvementée pour celle qui jure que, pour la première fois de sa vie, elle n'a rien dans ses cartons, ni dans l'antichambre de l'écriture.

Après son marathon de 2000 pages dont elle a écrit le premier jet en neuf mois, elle s'arrête quelque temps, «pour faire mon point à moi,



Marie Laberge

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

trouver de quel bord est le vent, voyager». Mais peut-être pas tant que ça, lance-t-elle après un instant de réflexion. «Je pourrais juste faire du ménage dans ma tête, dans mes archives! Je veux vivre sans être obsédée par l'agenda. C'est excitant parce que tout est possible. Je me sens vidée, prête à me faire nourrir de toutes sortes d'idées, de rencontres, de beauté. De laideur aussi. Je suis disponible.»

Soudainement, l'angoisse l'assaille: «Et si je n'écrivais plus? C'est le grand équilibre de ma vie, un acte de confiance en moi-même. Mais je ne veux pas être un bourreau de travail, quelqu'un qui ne sait pas vivre. Pour un écrivain, vivre, c'est toujours alimenter quelque chose.»

L'intelligence émotionnelle

Celle qui rêve du moment, bien proche, où elle pourra se remettre à lire autre chose que de la documentation, s'est réservée quelques romans policiers pour se faire plaisir.

«Je lis de tout, mais c'est une vieille histoire d'amour entre moi et le genre. D'ailleurs, ça m'agace qu'il soit souvent considéré comme de la sous-littérature. Dans les policiers, il y a énormément de compréhension de ce qui anime l'être humain.»

On reconnaît là sa fascination pour l'être. Si bien que d'aucuns ont qualifié son style de «psychologiste». «C'est très réducteur d'une volonté de faire beaucoup plus, proteste-t-elle. Je ne suis pas psychologue, mais la personne dans sa totalité m'intéresse. Quelqu'un de paradoxal est humain pour moi; les gens d'une seule couleur ont quelque chose d'inhumain, qui n'est pas possible, on n'a pas une seule facette. Je fouille l'émotion chez l'individu, je témoigne de ce qui rugit à l'intérieur et qui va trouver un écho dans chaque lecteur. Parce qu'on est tous faits du pire et du meilleur.»

VOIR PAGE A 8: LABERGE

BUDGET

Sécurité d'abord

Après près de deux ans de silence, le ministre des Finances Paul Martin présente aujourd'hui un premier budget en règle avec pour thème central la sécurité. Une assurance qui se veut aussi bien physique qu'économique, tant à court, qu'à moyen terme. Le but premier: agir sans pour autant remettre le pays dans le rouge. Les nouvelles dépenses en matière de sécurité ne devraient cependant pas éclipser les promesses électorales, tout au plus pourront-elles les rendre plus modestes a-t-on laissé entendre.

■ À lire en page A 3

DON GILLMOR, ACHILLE MICHAUD ET PIERRE TURGEON

LE CANADA

UNE HISTOIRE POPULAIRE

De la Confédération à nos jours

Le xx^e siècle comme on ne l'a jamais présenté.

PLUS DE 200 ILLUSTRATIONS
352 PAGES • 39,95 \$

FIDES

LES ACTUALITÉS

Vent de changement à l'UQAM

Les associations étudiantes songent à se regrouper

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Un vent de changement souffle au sein du mouvement étudiant à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Les associations étudiantes songent sérieusement à se regrouper sous un même et seul chapeau.

Ce questionnement provient de changements récents. Il y a quelques semaines, un référendum a été mené auprès des 13 500 membres de l'Association générale des étudiants des secteurs des sciences humaines, arts, lettres, langues, communication, science politique et droit (AGESSHALCUQAM). La question référendaire visait la dissolution pure et simple de la plus grosse association étudiante de l'UQAM, éclaboussée l'an dernier par un scandale d'abus de pouvoir et d'irrégularités comptables.

Quelque 2200 étudiants ont participé à la consultation, un taux élevé dans les circonstances. À plus de 60 %, les membres ont voté en faveur de la mise à mort de leur association. Cette consultation ayant valeur juridique, l'association n'est plus ou, du moins, l'université ne reconnaît plus qu'elle représente les étudiants. «On a pris acte des résultats du référendum et les étudiants se sont prononcés clairement», a pré-

cisé Michelle Serano, directrice des services à la vie étudiante de l'UQAM.

Dorénavant, chacune des sept facultés de l'UQAM aura une association étudiante. Des élections auront lieu d'ici six mois pour élire les quatre représentants manquants.

Aussi, pour compléter cette réforme, des représentants étudiants ont pensé à mettre sur pied une confédération étudiante de 35 000 membres à l'image de celles des universités Laval et McGill. «Présentement, chaque association va négocier sa part du gâteau avec l'administration, ce qui fait qu'il n'y a aucun rapport de force», explique Eric Edström, président de l'Association des étudiants en éducation.

Selon M. Edström, la force du nombre permettrait à la confédération de négocier des prêts bancaires pour, par exemple, mettre sur pied un service de traiteur sur le campus, installer un service de reprographie ou gérer un bar étudiant. Le projet sera présenté sous peu aux autres associations étudiantes. Si tout va bien, Eric Edström croit que la confédération pourrait voir le jour en septembre prochain. De fait, lui et quelques-uns de ses collègues ont travaillé à la rédaction d'une charte qui servirait de base à la réunion de toutes les associations.

EN BREF

Cadeau à l'UQAM

(Le Devoir) — L'UQAM a reçu hier un cadeau de Noël de 12,3 millions du gouvernement fédéral et de la Fondation canadienne pour l'innovation. De passage à Montréal, le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a indiqué que cette somme permettrait de créer neuf chaires de recherche «du Canada». Cette subvention sera versée jusqu'en 2008 et est renouvelable. Les nouveaux

pôles de recherche seront les suivants: mondialisation, citoyenneté et démocratie (sociologie); sciences cognitives (psychologie); relations internationales (science politique); gestion de la technologie (management et technologie); patrimoine urbain (urbanisme et tourisme); esthétique et poétique (littérature); algèbre, combinatoire et informatique mathématique (mathématique); histoire des sciences biologiques (histoire); éducation relative à l'environnement (éducation).

Hôpital Sainte-Justine et CLSC de Bordeaux-Cartierville

Rémy Trudel distribue les subventions

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le centre de soins de longue durée Bordeaux-Cartierville compte au total quatre salles de bain pour 140 patients en perte sévère d'autonomie et les chambres étroites sont occupées par trois ou quatre personnes à la fois. Un cauchemar qui est sur le point de prendre fin.

Le ministre de la Santé, Rémy Trudel, a annoncé hier un investissement de 14 millions de dollars pour rénover ce centre du nord de la ville qui accueille une clientèle lourdement handicapée. L'argent permettra d'améliorer la qualité de vie de ces patients à qui il reste à peine trois ans à vivre. Les travaux permettront de doubler la superficie du centre, d'aménager de nouvelles salles communes, d'agrandir les chambres existantes et de les doter enfin de toilettes.

Le CLSC de Bordeaux-Cartierville, situé dans des bâtiments adja-



ARCHIVES LE DEVOIR
Le ministre de la Santé Rémy Trudel

cents au Centre d'hébergement et de soins de longue durée, bénéficiera également des retombées de cet investissement attendu de

longue date. «C'est la conclusion heureuse de huit ans d'attente, d'espoir, de rêve, et parfois de désillusions», a dit la présidente du c. a. du CHSLD, Colette Chagnon. Par cette annonce, vous dites à nos résidents que vous voulez améliorer leur qualité de vie de façon exceptionnelle.»

De l'air pour Sainte-Justine

L'Hôpital Sainte-Justine a par ailleurs obtenu un million de dollars de Québec pour améliorer le système de ventilation si souvent décrié par le personnel.

La ventilation du laboratoire central de Sainte-Justine alimentait les pires craintes depuis quelques mois. Dix-huit employés ont contracté le cancer — et 15 d'entre eux sont morts — sur une période de trois ans. Mais la Direction de la santé publique a dissipé les doutes la semaine dernière en dévoilant les résultats d'une enquête indiquant que la ventilation n'est pas en cause dans la multiplication des cancers.

La qualité de l'air reste quand un même problème au laboratoire central. Les conduits de ventilation renferment notamment des moisissures. Les travaux annoncés hier font partie d'un projet global de modernisation de la ventilation présenté le printemps dernier par la direction de l'hôpital. La première phase du projet permettra d'améliorer la ventilation de trois laboratoires (central, pathologie et hématologie).

Le ministre Trudel a également annoncé la construction d'un deuxième pavillon au Centre de cancérologie Charles-Bruneau, un investissement de deux millions pour Québec et de huit millions pour les partenaires du privé (Fondation Lucie et André Chagnon, Opération Enfant-Soleil, Fondation Charles-Bruneau). Les travaux permettront entre autres d'ajouter des lits, d'ouvrir quatre laboratoires spécialisés et d'embaucher dix personnes.

Assurance-médicaments: Québec n'exclut pas d'abolir le régime

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre de la Santé, Rémy Trudel, examinera toutes les possibilités, dont l'abolition pure et simple du régime d'assurance-médicaments, a-t-il affirmé au *Soleil*, samedi.

Le ministre proposera quatre solutions aux Québécois pour atteindre le déficit zéro dans le régime d'assurance-médicaments, qui sera en déficit de 194 millions à la fin de l'exercice 2001-02.

«Le régime d'assurance-médicaments, c'est une compagnie d'assurances et il faut qu'on paie. La question, maintenant, c'est qui doit payer?» a déclaré le ministre.

M. Trudel a fait part de ses quatre propositions avant même d'avoir en main le rapport de l'économiste Claude Montmarquette, à qui Pauline Marois avait demandé de faire des recomman-

dations sur l'avenir du programme d'assurance-médicaments.

Les coûts du régime d'assurance-médicaments augmentent de 15 à 20 % par année depuis sa création en 1997. Ils atteindront la somme de 1,88 milliard cette année.

La première solution évoquée par le ministre serait l'augmentation de la contribution des adhérents au régime public d'assurance-médicaments, de façon à atteindre l'équilibre entre les coûts des médicaments et les revenus du régime. On pourrait hausser la prime annuelle d'adhésion, qui est actuellement de 385 \$ et qui a déjà plus que doublé depuis l'entrée en vigueur du régime.

La deuxième solution serait la création d'un «régime catastrophe», selon les mots employés par le ministre. Les assurés paieraient une prime annuelle, en plus de payer eux-mêmes leurs médicaments

jusqu'à un certain seuil. Au-delà du montant établi, c'est le régime d'assurance gouvernemental qui paierait le reste de la note.

L'abolition du régime figure dans la liste des propositions. En fait, on pourrait choisir de revenir en arrière, à l'époque où le gouvernement offrait les médicaments gratuits aux bénéficiaires de l'aide sociale et aux personnes âgées à faible revenu. Le reste de la population devrait se tourner vers les compagnies d'assurances privées. «Je ne suis pas un partisan de cette option», a dit le ministre Trudel, qui considère le régime public comme un acquis social important. «Pour moi, c'est une solution de tout dernier recours, mais il faut qu'elle soit sur la table pour que les Québécois puissent se prononcer.»

Enfin, le quatrième scénario envisagé par Rémy Trudel est la mise en place d'un «régime uni-

versel et contributif». En clair, ce serait la fin des assurances privées pour les médicaments. Tous les Québécois seraient inscrits au régime public et paieraient une prime d'assurance, sauf les gens âgés à faible revenu et les assistés sociaux qui bénéficieraient d'une couverture gratuite. Le gouvernement continuerait de verser les sommes requises pour l'achat des médicaments de ces deux groupes.

Le ministre de la Santé amorcera le processus de consultation sur l'assurance-médicaments en janvier. Les changements au régime devront être apportés dès le début du prochain exercice financier, en avril 2002. «On ne peut pas traîner ça», dit M. Trudel, ajoutant qu'il faut rapidement résorber le déficit. «Mais je ne peux pas m'imaginer qu'on va renoncer à cette mutuelle de solidarité sociale.»

Il définit toujours la catégorie automobile qu'il a créée.

Le RX 300 fut le premier véritable utilitaire sport de luxe. Et c'est toujours le seul à offrir un confort de roulement digne d'une Lexus tout en vous faisant bénéficier des capacités hors route d'un utilitaire sport pur-sang. Dotés d'un dispositif de contrôle du dérapage du véhicule, de quatre roues motrices, d'un régulateur de traction et de freins ABS, les RX 300 2002 répondront à toutes vos attentes. L'équipement des deux versions comprend: intérieur cuir, sièges avant chauffants,

panneau de toit transparent et rétroviseurs à atténuation électrochromique. Et alors que l'Édition Luxe a des garnitures en ronce de noyer, l'Édition Sport, elle, est rehaussée de garnitures en aluminium brossé (et d'un aileron arrière). Tout cela dans un véhicule capable de vous emmener pratiquement n'importe où.

Pour contacter un concessionnaire Lexus ou en savoir plus: 1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

Le RX 300 Édition Luxe, au prix de 51 250 \$*

PAR MOIS 585\$†

Le RX 300 Édition Sport, au prix de 52 100 \$

PAR MOIS 595\$†

À la conquête de la perfection. LEXUS



LE LEXUS RX 300 2002

* Le taux d'intérêt de 7,6 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Credit Canada Inc. sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2002 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT: RX 300 (Groupe B). Taux d'intérêt de 7,6 % - Durée: 36 mois - PDSF: 51 250 \$ - Acompte ou échange équivalent: 9 900 \$ - Mensualité de location: 585 \$ - Dépôt de garantie: 500 \$ - Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 2 janvier 2002. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

† Le taux d'intérêt de 7,6 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Credit Canada Inc. sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2002 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT: RX 300 (Groupe C). Taux d'intérêt de 7,6 % - Durée: 36 mois - PDSF: 52 100 \$ - Acompte ou échange équivalent: 9 900 \$ - Mensualité de location: 595 \$ - Dépôt de garantie: 500 \$ - Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 2 janvier 2002. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

Après Montfort

Pour faire l'économie d'une bataille de relations publiques contre les éléments les plus réfractaires aux droits de la minorité francophone de sa province, le premier ministre Mike Harris de l'Ontario avait refusé il y a quelques années de lever le petit doigt pour empêcher la fermeture de l'hôpital Montfort d'Ottawa.

La santé n'est pas une question de briques et de mortier, proclamait alors son gouvernement qui faisait allègrement fi du statut particulier de Montfort comme unique hôpital universitaire de langue française à l'ouest du Québec.

Dans la foulée de la décision rendue vendredi par la Cour d'appel de l'Ontario, ce type d'insouciance, historiquement répandue au sein des gouvernements provinciaux et fédéral, n'aura plus sa place dans la gestion d'acquis jugés essentiels à la survie des minorités de langues officielles au Canada.

La Cour d'appel de l'Ontario aurait vraisemblablement pu sauver Montfort sans renvoyer pour le même prix tous les gouvernements du pays à leur devoir d'Etat à l'égard de la lutte contre l'assimilation linguistique des minorités.

En interdisant à l'unanimité à Queen's Park de mettre la clé sous la porte de l'hôpital Montfort, la Cour affirme en effet que la commission ontarienne qui avait recommandé la fermeture avait enfreint la Loi sur l'accès à l'information en français.

Soulignant le rôle incontesté de Montfort dans la formation de professionnels de la santé en français en Ontario, la Cour écrit, au sujet des dispositions de la loi 8 qui obligent cette province à prendre «toutes les mesures raisonnables» pour assurer la prestation de services en français, que cela «ne signifie pas[...] rendre en apparence impossible la formation des professionnels de la santé en français, puis laisser la communauté touchée résoudre le problème elle-même».

Si les juges s'étaient contentés de ce constat, l'histoire aurait sans doute eu un dénouement heureux pour l'hôpital Montfort mais sans plus. Or la Cour d'appel a également accepté de suivre les tribunaux inférieurs sur un terrain constitutionnel nettement plus large mais beaucoup moins défriché.

Dans son arrêt, la Cour s'appuie sur la Constitution pour élever la survie d'une minorité de langue officielle au rang des critères d'intérêt public que doivent considérer les administrations publiques dans leurs décisions. «Parce que la Commission n'a pas accordé suffisamment de poids et d'importance au rôle de Montfort sur les plans linguistique et culturel pour la survie de la minorité franco-ontarienne, contrairement au principe constitutionnel non-écrit du respect et de la protection des minorités, les directives de la Commission doivent être annulées», statuent les juges ontariens à ce sujet.

Ce faisant, la Cour d'appel confère un poids apparemment inédit aux préoccupations des minorités linguistiques dans l'adoption de politiques échappant aux garanties explicites de la Constitution touchant notamment l'éducation.

Mais cela ne veut pas dire que le tribunal ontarien vienne de couler dans le béton l'ensemble des services ou programmes dont bénéficient actuellement des minorités de langues officielles.

Un jour ou l'autre, la Cour suprême du Canada aura le dernier mot dans ce débat. Mais en attendant, on a déjà eu un avant-goût des limites probables de l'élasticité de l'arrêt Montfort.

Au moment où la cour ontarienne rendait sa décision, le plus haut tribunal du pays signifiait une fin de non-recevoir sans appel aux municipalités de l'île de Montréal qui résistent encore aux fusions. Or, ces dernières invoquaient les mêmes principes que les défenseurs de Montfort pour tenter de faire annuler les fusions dont elles ont fait l'objet.

La contradiction n'est qu'apparente. Le jugement de la Cour d'appel n'équivaut pas à couvrir automatiquement d'un parapluie toute la gamme des services, programmes ou structures qu'une minorité peut avoir à cœur de conserver. Elle n'assure même pas que les soins de santé actuellement offerts en français en Ontario le seront nécessairement jusqu'à la fin des temps.

Le rayonnement exceptionnel de l'hôpital Montfort dans la prestation de services en français, en particulier à cause de sa vocation en matière de formation, a joué un rôle déterminant dans la conclusion que sa fermeture était susceptible de causer des dommages inacceptables à la survie du français en Ontario.

On peut fort bien reconnaître le caractère dynamique indispensable pour l'ensemble d'une minorité fragile comme celle que constituent les francophones de l'Ontario d'une institution unique en son genre comme Montfort sans trouver les mêmes qualités aux structures locales à majorité anglophone qui découlaient d'un ancien découpage municipal au Québec.

Parmi les suites réalistes du jugement Montfort, on peut imaginer qu'il incitera au minimum les gouvernements à ne plus sacrifier dans l'insouciance les acquis des communautés minoritaires, à premier titre, à cause de leur minceur généralisée, ceux des francophones de l'extérieur du Québec.

Cela vaut pour le gouvernement fédéral et ses agences qui pourraient ironiquement finir par trouver l'arrêt Montfort plus contraignant que la plupart des provinces.

Il y a quelques années par exemple, Radio-Canada avait caressé le projet de fermer ses stations régionales pour se concentrer sur sa vocation nationale. Dans le contexte du jugement Montfort, on voit mal comment un futur gouvernement canadien pourrait consentir à la fermeture de stations de langue française comme Moncton, Winnipeg ou encore Vancouver qui sont souvent les seules à s'intéresser au quotidien de la communauté francophone environnante et à lui offrir des débouchés médiatiques de calibre professionnel dans sa langue.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Ce que le ralentissement économique n'aurait pas réussi à faire, le choc du 11 septembre et son contrecoup l'auront obtenu: convaincre le ministre des Finances, Paul Martin, de déposer aujourd'hui un budget autumnal. Un an après les élections mais presque deux ans après la présentation d'un vrai budget en règle, il n'aura qu'un thème en tête: la sécurité. Physique et économique. A court et à moyen terme.

Comme pour tous les budgets Martin, on a orchestré les fuites pour préparer les esprits et faire passer le message. Les nouvelles dépenses en matière de sécurité aux frontières ne relèveront pas aux oubliettes les promesses électorales. On se montrera seulement plus modeste, mais les choix seront, comme on le prétend toujours, équilibrés.

Depuis plusieurs semaines, on répète aussi qu'on compte sur les réductions d'impôts attendues l'an dernier et la baisse des taux d'intérêts pour stimuler l'économie. Une nuance s'est ajoutée vendredi dernier quand le ministre Martin a déclaré qu'il pourrait accélérer ses plans à long terme pour aider l'économie à rebondir. Or ne s'at-

tend pas à davantage à des diminutions d'impôts, mais selon le *Globe and Mail*, on pourrait accélérer le programme d'infrastructures, actuellement de deux milliards sur quatre ans. Il faudra toutefois que les provinces et les municipalités soient capables de suivre.

M. Martin a aussi rappelé qu'il voulait agir sans remettre le pays dans le rouge. Le surplus du programme de l'assurance-emploi lui permettrait d'éviter un déficit pour l'année en cours tout comme l'année prochaine. A moins que la situation économique ne se soit détériorée plus que prévu et que les revenus du gouvernement aient aussi subi une chute plus accentuée.

Pour l'instant, cependant, on pense avoir les instants assez solides pour assurer aux attentats du 11 septembre et aux problèmes de congestion que connaissent les entreprises aux frontières. Tout le monde s'attend à environ trois milliards de dollars de dépenses pour la sécurité aux frontières et aux aéroports, dont 500 millions consacrés à l'amélioration des infrastructures douanières et routières aux points de passage les plus achalandés. La GRC, le SCRS, la sécurité aux aéroports et les services d'immigration profiteraient du reste de l'argent, tout comme l'armée qui fait face à l'engagement militaire canadien à l'étranger de plus important depuis la guerre de Corée.

Présentation aujourd'hui à Ottawa

La sécurité physique et économique sera au cœur du budget Martin



Le ministre des Finances Paul Martin

Engagements électoraux

Le gouvernement ne veut pas abandonner pour autant ses engagements électoraux vieux d'à peine un an. On y voit des outils pour assurer à moyen et long terme la sécurité économique des Canadiens. Le plan quinquennal de réductions d'impôt, qui a commencé à entrer en vigueur en janvier dernier, se poursuivra, attention, tout comme l'augmenta-

tion de 21 milliards sur cinq ans des transferts pour la santé.

Il reste les autres promesses. Selon une fuite, on pourrait verser 400 millions de plus sur trois ans pour l'aide étrangère. Dans les autres domaines, on s'annoncerait plus frugal. Au cours des derniers jours, on a parlé de 60 millions pour l'éducation des autochtones pour laquelle Ottawa dépense déjà des centaines de millions. Internet à haute vitesse, que le ministre de l'Industrie, Brian Tobin, voudrait étendre à tout le pays, bénéficierait d'une enveloppe initiale de 100 millions alors que lui en voulait 300 millions. On évoque aussi des fonds supplémentaires pour la recherche médicale, les laboratoires universitaires et la formation des adultes.

Il faudra surveiller l'attitude du ministre envers la dette. Il a remboursé 17,1 milliards l'an dernier, mais on ne s'attend à rien ou presque pour cette année. Certain soutiennent qu'il réduirait même ses réserves pour éventualités pour éponger toutes ses nouvelles dépenses.

Même interrogation à l'égard du surplus. Il atteignait 13,7 milliards six mois après le début de l'année financière, mais les prévisions des économistes et de la Banque du Canada parlent de croissance négative ou nulle pour le dernier semestre de 2001.

La population carcérale autochtone a augmenté de 16 % en cinq ans

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le nombre d'autochtones incarcérés dans les pénitenciers a crû de 16 % au Canada depuis cinq ans, alors que celui des non-autochtones diminuait de 5,4 % pendant la même période. Prise globalement, la population carcérale a diminué de 2,7 %.

Les dernières données de la Commission nationale des libérations conditionnelles montrent que le problème de la sur-représentation des autochtones dans les pénitenciers canadiens est loin de s'améliorer, malgré les nombreux efforts faits en ces sens depuis plusieurs années.

En 2000-2001, les autochtones représentaient en effet 14,9 % de la population carcérale totale en détention et en libération conditionnelle, alors que seulement 2 % de la population adulte canadienne est d'origine autochtone. Il s'agit d'une hausse de représentativité de 20 % depuis 1996-1997, alors qu'ils formaient 12,4 % de la population carcérale totale.

La hausse de représentativité se retrouve aussi dans les prisons provinciales du Québec.

Selon Gina Wilson, directrice générale des questions autochtones au Service correctionnel canadien, l'écart grandissant entre autochtones et non-autochtones s'explique de diverses façons.

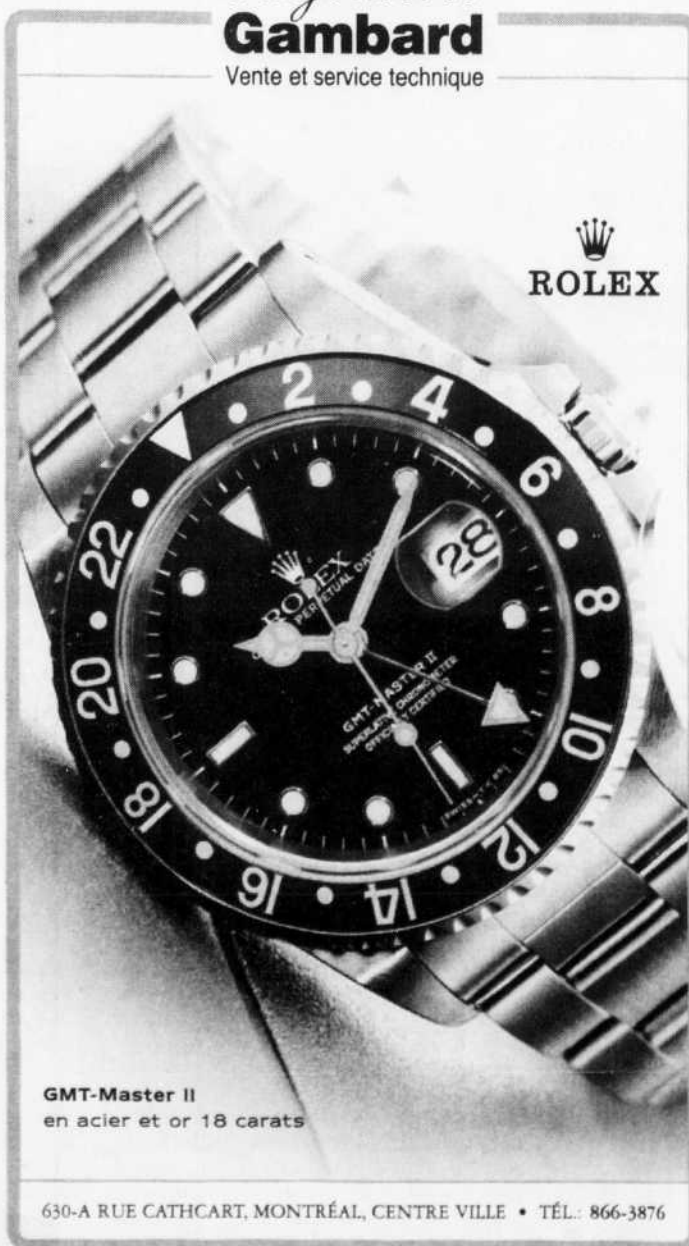
Il y a d'abord la démographie. Le baby-boom enregistré par les autochtones a abaissé la moyenne d'âge de cette population par rapport à celle des non-autochtones. Or, ce sont les jeunes qui commettent le plus de crimes.

Les problèmes socio-économiques de cette communauté contribuent quant à eux grandement à accroître la criminalité. Pauvreté, chômage, alcoolisme, violence familiale sont autant de ferments de violence. Or, c'est surtout pour ce type de crimes que sont incarcérés les autochtones (assaut, meurtres, voies de fait, violence sexuelle, etc.).

Il y a enfin les différences culturelles, qui engendrent des perceptions différentes.

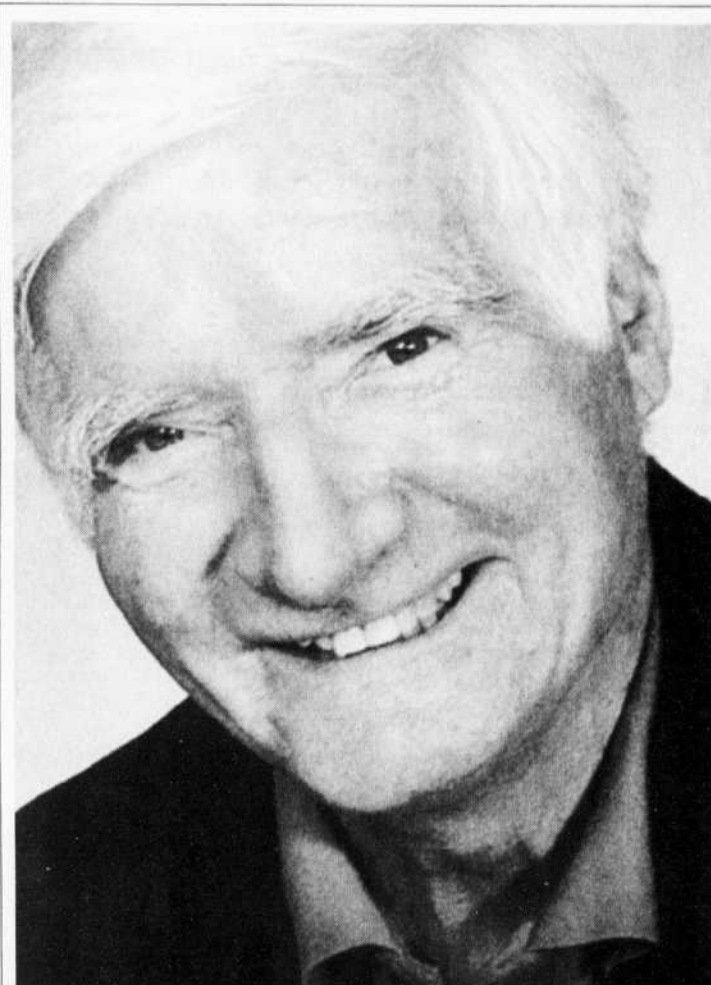
Selon Marie-Thérèse Jean, des Services parajudiciaires autochtones du Québec, un organisme sans but lucratif soutenant les autochtones ayant des problèmes avec la justice, notre système judiciaire et pénal est souvent incompris des autochtones.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique



GMT-Master II
en acier et or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876



GILLES
ARCHAMBAULT

Sait-on
jamais
ce qui peut
faire basculer
la vie?

GILLES ARCHAMBAULT
COMME UNE PANTHÈRE NOIRE

COMME UNE
PANTHÈRE NOIRE

Nouvelles
168 pages • 17,95 \$



Boréal
www.editionsboreal.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

Passible de l'accusation d'enlèvement d'enfants

Une femme se cache pour ne pas que ses enfants soient renvoyés en Israël

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Une femme juive se terre quelque part au Canada avec ses trois enfants, dans l'espoir de se soustraire à une ordonnance de la cour lui enjoignant de renvoyer les enfants à leur père, en Israël.

Ruth Schonblum dit refuser que ses enfants retournent vivre dans la zone de guerre que leur pays d'origine est devenu. Mme Schonblum a fait cette déclaration au cours d'un entretien téléphonique avec la Presse canadienne, depuis un endroit non divulgué.

Mme Schonblum, âgée de 43 ans, se cache en compagnie de son fils de 14 ans, Eliyahu, et de ses filles de 12 et 11 ans, Bat Sheva et Yiska. Elle est recherchée

par la police depuis la semaine dernière, quand son ex-mari, Yosef Cornfeld, a demandé à la Cour supérieure de l'Ontario que les trois enfants lui soient renvoyés, en vertu de la Convention internationale de La Haye.

Mme Schonblum est née à Toronto et y a vécu jusqu'à l'âge de 18 ans, quand elle a déménagé à Jérusalem et épousé M. Cornfeld, un juif «ultraorthodoxe, de droite», avec lequel elle a eu huit enfants. Le couple a divorcé en 1996, après une vingtaine d'années de mariage, et Mme Schonblum a abandonné son style de vie orthodoxe.

Les parents avaient convenu de laisser les enfants à la garde exclusive de la mère jusqu'à ce qu'ils aient 18 ans, mais leur accord les

définissait tous deux comme tuteurs conjoints et les obligeait à prendre ensemble toute décision significative relative au statut des enfants, à leur santé, leur éducation et leur bien-être.

Au cours des deux dernières années, Mme Schonblum en est venue à craindre les attentats terroristes, explosions et rafales de mitrailleuses trop fréquents à Jérusalem. Elle a déménagé il y a deux mois à Toronto avec ses trois plus jeunes enfants, pour y vivre une vie plus «normale», dit-elle.

Dans une déclaration sous serment datée du 28 novembre, M. Cornfeld conteste l'argument que Jérusalem représente un risque immédiat et grave pour les enfants.

Le juge Lee Ferrier, de la Cour supérieure de justice de l'Ontario,

lui a donné raison et a approuvé sa requête le 30 novembre, 24 heures avant qu'une série d'attentats à la bombe et de représailles militaires ne mettent Israël sur le pied de guerre.

À la suite de ces événements violents, l'avocat de Mme Schonblum a multiplié des requêtes en sursis, en vain. Une demande de contestation du verdict du juge Ferrier en Cour d'appel n'a pas encore été entendue.

Les enfants s'ennuient d'Israël et de leurs frères et sœurs plus âgés, mais ils ne veulent pas retourner là-bas tant que la situation ne sera pas sûre, soutient leur mère.

Mme Schonblum est passible de l'accusation d'enlèvement d'enfants.

Élection partielle dans Anjou

Les péquistes choisissent Aude Vézina

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les militants du Parti québécois de la circonscription d'Anjou ont choisi hier Aude Vézina comme candidate en vue de l'élection complémentaire qui sera déclenchée d'ici à mars prochain.

Agée de 27 ans, Mme Vézina a remporté l'investiture par 24 voix contre son adversaire Jacques Dagenais; 184 personnes présentes avaient le droit de vote. M. Dagenais s'est immédiatement rallié.

Il en va autrement des membres de son organisation qui ont vu dans le travail sur le terrain que Mme Vézina a effectué depuis le printemps dernier, un manque de loyauté pour l'équipe électorale et le député-ministre Pierre Bélanger qui ont subi les effets de la fraude électorale dans Anjou. Certains de ces militants pourraient choisir de travailler dans une circonscription voisine.

Aude Vézina leur a pourtant tendu la main. «Vous n'avez pas

travaillé pour rien», a-t-elle affirmé. Plus tard, elle a souligné aux journalistes qu'elle pensait solliciter certains militants qui lui étaient opposés pour former son équipe électorale.

Au-delà de ces tensions internes, Mme Vézina s'est attaquée à son adversaire libérale, Lise Thériault. Elle a d'abord mis en lumière le manque de conviction politique de Mme Thériault qui a apporté son soutien financier au Parti québécois au cours des trois dernières années comme le révélait la semaine dernière *Le Devoir*. Puis, elle a rappelé que son adversaire, après s'être prononcée pour les fusions municipales, s'est jointe au «parti de la défusion, de la démolition, de la contradiction, de la confusion. Moi, j'ai choisi le parti de la clarté», a lancé Mme Vézina.

Cette dernière se dit par ailleurs préoccupée par le dossier de la famille, déclarant même que «le Québec doit être plus généreux envers les familles».

Sondage Léger Marketing

Plusieurs Canadiens ignorent le taux d'intérêt de leur carte de crédit

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Quatre détenteurs de carte de crédit sur 10, au Québec et au Canada, ignorent le taux d'intérêt qu'ils paient sur leur carte de crédit principale.

En outre, plus du quart des Canadiens possèdent trois cartes de crédit et plus.

Ces données ressortent d'un sondage Léger Marketing, réalisé auprès de 1507 Canadiens, dont les résultats ont été communiqués à la Presse canadienne.

En fait, ce sont près de 42 % des détenteurs de cartes de crédit qui ont avoué ne pas connaître le taux d'intérêt qu'ils paient sur leur carte principale. Quatre pour cent des personnes interrogées ont affirmé qu'elles payaient un taux d'intérêt de plus de 20 %; 24 % qu'elles payaient un taux d'intérêt de 15 à 20 %; 7,5 % croyaient payer un taux de 10 à 15 %; quelque 13 % estimaient le taux d'intérêt à 5 à 10 %

et 1,5 % un taux de 5 % ou moins. Commentant les résultats du sondage, la directrice d'Option consommateurs, Louise Rozon, s'est dite «surprise de la méconnaissance des taux d'intérêt qui s'appliquent aux cartes de crédit» d'un si fort pourcentage de répondants. «Ça veut dire qu'il faut faire plus d'information pour que les gens soient informés de ces taux-là», a-t-elle opiné.

Fait à signaler, 4 % des Canadiens et 6 % des Québécois ont soutenu ne payer aucun intérêt sur leur carte de crédit. La proportion grimpe même à 9 % chez les 65 ans et plus et à 10 % chez les 55 à 64 ans.

Sur ce point, Mme Rozon avance l'hypothèse que ces répondants auraient peut-être confondu le fait de ne payer aucun intérêt sur une carte de crédit avec le fait qu'eux ne paient peut-être effectivement jamais d'intérêt, parce qu'ils paient leur compte au complet et à temps.

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE

Avis est donné que l'Association d'hospitalisation Canassurance, autrefois connue sous le nom de l'«Association d'hospitalisation du Québec», s'adressera à l'Assemblée Nationale pour y proposer un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet la redéfinition de ses objets, l'abrogation de dispositions prévoyant dans certains cas l'approbation préalable du Lieutenant Gouverneur en Conseil ou du Trésorier de la province de Québec et le pouvoir de mettre sur pied une fondation privée vouée à la recherche dans le domaine de la santé et à l'assistance à des personnes ou organismes intervenant dans ce domaine.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée Nationale.

Montréal, ce 12 novembre 2001

Hickson Noonan
Procureurs de l'Association d'hospitalisation Canassurance

Treize important

La grande guignolee

Cette année, plusieurs médias et marchands se sont réunis afin d'organiser une **grande guignolee** au profit de Jeunesse au Soleil, de Moisson Montréal et de la Société de Saint-Vincent de Paul, le treize décembre. Parce que c'est treize important.

Soyez généreux!

Voici la liste des endroits où vous pouvez déposer vos dons en argent, en denrées non périssables ou produits de santé et beauté à l'occasion de la **grande guignolee**.

Jeu 13 décembre

jour de la grande guignolee, de 6 h à 19 h :

La Maison de Radio-Canada
1400, boul. René-Lévesque Est

Télé-Québec
au coin des rues Sainte-Catherine et Fullum, de 9 h à 19 h

Télévision Quatre-Saisons
612, rue St-Jacques, de 8 h à 17 h 30

TVA
1600, boul. de Maisonneuve Est, angle Alexandre de Sève

À l'angle des avenues Mont-Royal et du Parc

Petro-Canada :
• en face de la station de métro Henri-Bourassa
• au coin des rues Sherbrooke Est et Haig
• boul. Décarie, coin Paré

Centre commercial Place Longueuil

Ultramar
au coin des boulevards Saint-Martin et Le Corbusier à Laval

Place des Arts
en face de la billetterie

À l'angle de la rue Parthenais et du boul. René-Lévesque
de 6 h à 9 h

Les Caisses populaires Desjardins de l'île de Montréal
(dons en argent seulement)

Du 13 au 30 décembre

Inclusivement :

Dans les supermarchés et pharmacies participants de votre localité :

Axep

Marché Bonichoix

IGA

L'intermarché

Loblaws

Maxi, Maxi et Cie

Métro

Marché Omni

Provigo

Les Marchés Tradition

Essaim

Famili-Prix

Jean Coutu

Pharmaprix

Uniprix

Quoi donner : voici quelques produits fort appréciés...

• les produits en conserve

(viandes, poissons, lait maternisé, aliments pour les bébés et pour les lunchs à l'école, etc.)

• les céréales, les pâtes alimentaires, les produits d'hygiène

(savon, dentifrice, brosse, shampooing, désodorisant, essuie-tout, tampons, couches jetables, mouchoirs de papier, papier hygiénique, etc.)

• les produits d'entretien, les produits médicamenteux

(nettoyeurs tout usage, lessive, sirop, casse-grippe, pastilles, analgésiques, vitamines, etc.)

• les petites douceurs

(friandises, croustilles, biscuits, etc.)

Nous tenons à remercier pour leur précieuse collaboration...

Cité Rock-détente, CJXP, CKAC730, CKMF, CKOI, La Presse, Le Devoir, Le Journal de Montréal, Radio-Canada/CBC, 105,7 RYTHME FM, Télé-Québec, TQS et TVA. Également, la Caisse populaire Desjardins de Radio-Canada, CNW, Cossette Communication-Marketing, Domtar, Groupe Lelys, Guy Cloutier Communications, Le Bureau de Post Productions, Locatel Accès communications, Petro-Canada, Quebecor World Graphique Couleur, Sonart productions, Médias et... **madame Rita Lafontaine.**



La Société de Saint-Vincent de Paul



Vous pouvez également faire un don en argent par la poste.

S.V.P. émettre votre chèque à l'attention de la "grande guignolee 2001"

Jeunesse au Soleil, 4251, Saint-Urbain, Montréal (Québec) H2W 1V6

Société de Saint-Vincent de Paul, 1930, rue de Champlain, Montréal (Québec) H2L 2S8

Moisson Montréal inc., 6880, chemin de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent (Québec) H4T 2A1



loto-québec

loto 649		résultats	
Tirage du	GAGNANTS	LOTS	
2001-12-08	6/6: 0	2 000 000,00 \$	
	5/6+: 2	260 550,70 \$	
	5/6: 207	2 013,90 \$	
	4/6: 13 173	60,60 \$	
	3/6: 252 940	10,00 \$	
Numéro complémentaire: 15		Ventes totales: 13 340 910 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$	

Québec 49		résultats	
Tirage du	GAGNANTS	LOTS	
2001-12-08	6/6: 0	1 000 000,00 \$	
	5/6+: 0	50 000,00 \$	
	5/6: 10	500,00 \$	
	4/6: 889	50,00 \$	
	3/6: 17 985	5,00 \$	
Numéro complémentaire: 19		Ventes totales: 570 037,00 \$	

Extra		résultats	
Tirage du	GAGNANTS	LOTS	
2001-12-08	7/7: 0	15 000 000,00 \$	
	6/7+: 7	72 792,90 \$	
	6/7: 208	2 143,50 \$	
	5/7: 11 482	138,70 \$	
	4/7: 238 343	10,00 \$	
	3/7+: 222 842	10,00 \$	
	3/7: 1 962 409	partic. gratuite	
Numéro complémentaire: 47		Ventes totales: 28 327 546 \$	
		Prochain gros lot: 19 000 000 \$	

Extra		résultats	
Tirage du	GAGNANTS	LOTS	
2001-12-07	7/7: 0	15 000 000,00 \$	
	6/7+: 7	72 792,90 \$	
	6/7: 208	2 143,50 \$	
	5/7: 11 482	138,70 \$	
	4/7: 238 343	10,00 \$	
	3/7+: 222 842	10,00 \$	
	3/7: 1 962 409	partic. gratuite	
Numéro complémentaire: 47		Ventes totales: 28 327 546 \$	
		Prochain gros lot: 19 000 000 \$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants varient au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Le jeu doit rester un jeu

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

LE DEVOIR

LE MONDE

L'escalade entre Palestiniens et Israéliens

Anthony Zinni menace de plier bagage

Des groupes palestiniens décrètent une trêve

Si une autre journée sanglante s'est produite hier entre Palestiniens et Israéliens ce qui retient aujourd'hui l'attention c'est la menace de l'émissaire spécial américain Anthony Zinni de quitter la région d'ici à demain si des progrès ne sont pas réalisés en vue d'un cessez-le-feu israélo-palestinien. Parallèlement, quatre groupes radicaux palestiniens, dont les branches armées du Jihad islamique et du Hamas, ont décidé de suspendre les attentats suicide jusqu'à la fin du mois de jeûne musulman du ramadan.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — La menace de l'émissaire spécial américain, le général en retraite Anthony Zinni, de quitter le Proche-Orient «dans les 48 heures» devant le blocage de la situation a été suivie hier de l'annonce par des groupes radicaux palestiniens d'une trêve pendant une semaine.

La menace de Zinni intervient après la mort de cinq Palestiniens, tués par l'armée israélienne en Cisjordanie, et un nouvel attentat suicide palestinien à Haïfa, dans le nord d'Israël, auquel l'Etat hébreu a promis de répliquer.

Lors d'une réunion de la haute commission de sécurité israélo-palestinienne à Jérusalem, M. Zinni a déclaré qu'il regagnerait Washington s'il n'y avait «pas de progrès substantiels dans les 48 heures». Selon un responsable israélien, la situation sera examinée lors d'une nouvelle réunion prévue demain.

Quatre groupes radicaux palestiniens, dont les branches armées du Jihad islamique et du Hamas, ont annoncé dans un communiqué la suspension des attentats

suicide en Israël jusqu'à la fin du mois de jeûne musulman du Ramadan, prévue le week-end prochain. «Mais nos opérations continueront dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, si les chars [israéliens] poursuivent leurs incursions et les hélicoptères leurs bombardements», selon le texte.

Le premier ministre israélien Ariel Sharon a évoqué une intensification des opérations militaires dans les territoires palestiniens, après l'attentat suicide à Haïfa, qui a fait une dizaine de blessés et tué son auteur.

Dans la soirée, le mini-cabinet de sécurité de M. Sharon a adopté une série de décisions opérationnelles concernant la riposte d'Israël, a rapporté le radio public, sans autre précision.

Le Palestinien, qui a fait exploser une charge dans une station d'autobus à Haïfa, a été blessé avant d'être tué par deux policiers qui s'estimaient menacés, a expliqué le chef de la police israélienne locale.

Le kamikaze appartenait au Jihad islamique, a indiqué une source sécuritaire palestinienne. Cependant, aucun mouvement



C'était hier le 14^e anniversaire de la création du Hamas, le groupe islamiste palestinien. Certains, comme dans ce camp de réfugiés de Saïda (Sud-Liban), ont préféré prier dans l'anonymat.

palestinien n'a pour l'instant revendiqué l'attentat. Quatre policiers palestiniens ont par ailleurs été tués par des soldats isra-

éliens lors d'une incursion israélienne dans deux localités autonomes du nord de la Cisjordanie, laïent dans une Jeep lorsque des

soldats israéliens ont ouvert le feu dans leur direction sans motivation, selon la police palestinienne.

EN BREF

Policiers blessés en Ulster

Belfast (d'après Reuters et AFP) — Vingt-quatre policiers et militaires au moins ont été blessés hier à South Armagh, près de la frontière de l'Ulster avec la République d'Irlande, lors d'accrochages avec des partisans du Sinn Féin (aile politique de l'IRA) ayant attaqué deux postes d'observation de l'armée britannique. Les manifestants, armés de barres de fer, de cocktail Molotov et de feux d'artifice, protestaient contre la lenteur du retrait des troupes britanniques annoncé après la décision de l'Armée républicaine irlandaise de déposer les armes. Depuis plus d'un mois, des militants républicains manifestent chaque dimanche pour exiger le démantèlement des tours de surveillance le long de la frontière avec la République d'Irlande. La Grande-Bretagne dispose de 63 sites militaires et d'un contingent de 13 600 soldats en Irlande du Nord.

Grève générale au Venezuela

Caracas (AFP) — Le président du Venezuela Hugo Chavez est confronté, pour la première fois depuis son élection en 1998, à une grève générale convoquée aujourd'hui par les patrons et les syndicats, mouvement dont le succès sera déterminant pour la suite de sa gestion. «Personne n'arrêtera le Venezuela, surtout pas quelques oligarques», a déclaré hier le président Chavez, qui a voué cette grève «à l'échec». Assurant qu'il n'y aura «aucun problème de sécurité» aujourd'hui, il a encouragé ses partisans à soutenir les réformes du gouvernement. La principale fédération patronale du pays, Fedecamaras, a appelé à cette «grève civique» pour convaincre M. Chavez de «rectifier» 49 décrets-lois adoptés dans le cadre de pouvoirs spéciaux conférés par l'Assemblée nationale.

Les Gabonais votent

Libreville (Reuters) — Les Gabonais ont commencé hier à se rendre aux urnes pour un scrutin parlementaire placé sous haute surveillance en raison des menaces de boycott lancées par l'opposition, qui ont fait craindre d'éventuelles tentatives d'obstruction aux opérations de vote. Dans la capitale, Libreville, les bureaux de vote ont ouvert avec un peu de retard, vers 7h45 locales (06h45 GMT), au lieu de 7h. Les bureaux doivent fermer à 18h00 (17h30 GMT) bien que des responsables aient annoncé que leur fermeture pourrait elle aussi être retardée. Des soldats ont été déployés dans les rues au cours des heures précédant le scrutin pour en garantir la sécurité. Les troupes, armées, ont pris position aux premières heures de dimanche devant les bureaux de vote bien qu'aucun incident n'ait été signalé pour l'instant. Les partis d'opposition ont appelé à un boycott du scrutin, accusant les partisans du gouvernement d'Omar Bongo d'avoir gonflé artificiellement les listes d'électeurs pour s'assurer davantage de suffrages. La commission électorale a retiré, cette semaine, près de 180 000 noms des registres électoraux, et le premier ministre Jean-François Ntoutoume Emame a appelé les partis d'opposition à abandonner l'appel au boycott, ce qu'ils ont fait, à l'exception de trois partis mineurs. Près de 800 candidats se disputent les 120 sièges à pourvoir au parlement.

Un site Internet islamique inquiète les Américains

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Un site Internet islamique prônant le djihad, ou guerre sainte, Azzam.com, inquiète les responsables américains qui se demandent s'il n'est pas empli de codes secrets et d'instructions destinés à des militants, y compris des membres du réseau Al-Qaïda d'Oussama ben Laden, rapporte le magazine Newsweek paru aujourd'hui.

Selon Newsweek, les services de renseignement américains et britanniques pensent que des photos et des graphiques présentés sur le site contiennent des messages cachés codés très sophistiqués.

Azzam.com, géré par une entité inconnue parrainée par le groupe Azzam Publications, du nom d'Abdullah Azzam, un militant palestinien tué dans une attaque à la bombe au Pakistan en 1989.

Cette entité fonctionne à partir d'une boîte postale à Londres et se qualifie elle-même de «média indépendant fournissant des informa-

tions authentiques et des nouvelles du djihad et des moudjahidines étrangers partout».

Dans une lettre ouverte adressée au président américain George W. Bush publiée sur le site, Azzam Publications se montre violemment anti-américain et anti-occidental, recrutant ouvertement des martyrs pour un djihad planétaire et contestant toute implication islamique dans les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

Un message, daté du 9 décembre avec pour origine Kandahar, est un appel d'Oussama ben Laden aux jeunes musulmans qui appuie les soupçons des responsables américains sur le fait que les personnes derrière ce site sont les instigateurs des attentats contre New York et Washington, note Newsweek.

Un message d'adieu daté du 20 novembre exhortait «les musulmans du monde entier à fournir aux talibans le plus d'aide financière, physique, médicale, médiatique ou morale qu'ils peuvent».

Après les gendarmes, les enseignants protestent

La France en grogne

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le gouvernement français, qui a conclu samedi un accord avec les gendarmes, après quatre jours de manifestations sans précédent de ces militaires, doit faire face à d'autres mouvements de protestation, notamment dans les secteurs bancaire et de l'enseignement.

Dès aujourd'hui, enseignants et autres employés de l'éducation publique devraient faire grève, à l'appel du principal syndicat du secteur, la FSU, pour réclamer «des postes et des crédits».

«Après les sages-femmes en mai, les cliniques privées en novembre, puis aujourd'hui les internes des hôpitaux, les policiers et les gendarmes, les enseignants vont-ils à leur tour entrer dans la ronde des revendications catégorielles?», s'interrogeait samedi le quotidien Le Monde.

Le ministre français de la Défense, Alain Richard, a conclu samedi un accord avec les représentants des 100 000 gendarmes de France, qui devrait mettre fin au mouvement de protestation.

Les gendarmes avaient manifesté

en uniforme durant quatre jours dans toute la France, bien que leur statut militaire leur interdise ce type de manifestations. Ils réclamaient une amélioration de leur solde et de leurs conditions de travail et une égalité de traitement avec la police.

Ils ont notamment obtenu une amélioration indemnitaire d'au moins 12 000 F (près de 3000 dollars) par an par gendarme, le recrutement de 4500 sous-officiers supplémentaires, et l'octroi de 50 000 gilets pare-balles.

Or, cet accord pourrait favoriser l'émergence de nouvelles revendications dans les professions liées à la sécurité, voire dans le reste de l'armée.

«Le ministre espère [...] en alignant les conditions de travail des gendarmes sur celles des policiers, tuer dans l'œuf toute velléité des autres armes (armée de terre, armée de l'air et marine) qui souhaiteraient profiter des mêmes avantages», écrit le Journal du Dimanche.

L'accord pourrait aussi relancer le mouvement de protestation chez les policiers.

Découverte en Irlande de huit corps de clandestins dans un conteneur

Les réfugiés frappent aux portes du «tigre celtique»

CHRISTOPHE BOLTANSKI LIBÉRATION

Londres — L'Irlande, naguère grande terre d'émigration, s'aperçoit avec stupeur que des réfugiés sont prêts à risquer leur vie pour atteindre ses côtes. Le pays baptisé depuis peu «le tigre celtique» à cause de son boom économique est sous le choc après la découverte samedi matin des corps de huit clandestins dans un conteneur en provenance d'Italie. Cinq autres passagers, retrouvés inconscients, ont été hospitalisés.

Avec l'aide d'un traducteur, les officiers ont pu communiquer en turc avec l'un des survivants. Hier, la Gardai, la police irlandaise, ignorait encore l'identité et même la nationalité des victimes. Elle ne sait pas davantage où et comment leur embarquement a eu lieu. Elle n'a pas non plus retenu de charge contre le conducteur du camion qui les a trouvés. Il avait pris son chargement le matin même au port de Waterford, au sud-est de l'île, et venait d'atteindre la zone industrielle de Wexford, 70 km plus loin, lorsqu'il dit avoir entendu des bruits suspects à l'intérieur du caisson métallique.

Une vaste enquête a été lancée en coopération avec l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et la Turquie. Le conteneur qui transportait des meubles de bureau a quitté Milan le 30 novembre. Acheminé par le rail, il a transité par la ville de Cologne et a été chargé sur un cargo hollandais, le Navigator, au port belge de Zeebrugge. Il a atteint les côtes irlandaises le 6 décembre. Il a été réceptionné et ouvert par le chauffeur du poids-lourd et son coéquipier que le 8 décembre après deux nuits particulièrement froides. Les deux hommes ont été d'abord alertés par les scellés de la douane qui semblaient avoir été trafiqués. C'est alors qu'ils ont décelé des sons de l'autre côté de la paroi.

A l'intérieur, se trouvaient les cadavres décomposés de trois enfants, de quatre hommes et d'une femme.

Les cinq autres passagers âgés de 17 à 35 ans, certains dans un demi-coma, ont été hospitalisés. Ils souffrent de problèmes respiratoires et de déshydratation. Hier encore, trois d'entre eux étaient dans un état grave. Au cours des dernières années, la Grande-Bretagne a connu plusieurs tragédies semblables, mais pour l'île verte c'est un drame sans précédent.

En juin 2000, 58 clandestins chinois étaient morts asphyxiés dans un conteneur entre les ports de Zeebrugge et de Douvres. Pendant la traversée de la Manche, le chauffeur hollandais, Perry Wacker, avait fermé toutes les issues de peur que ses passagers ne fassent du bruit et ne soient découverts.

«Nous devons avec nos partenaires européens renforcer notre vigilance...»

Il a été condamné en avril dernier par un tribunal du Kent à une peine de quatorze ans de prison. «Cet incident montre bien, une fois encore, que nous devons avec nos partenaires européens renforcer notre vigilance et partager nos informations afin de stopper ces trafics illégaux qui provoquent tant de souffrances», a déclaré le premier ministre Bertie Ahern. L'île, que ses habitants quittaient en masse pour échapper à la famine au siècle dernier, a durci encore récemment sa législation pour endiguer l'afflux des réfugiés. Les autorités enregistrent plus de 1000 demandes d'asile par mois contre 39 durant toute l'année 1992. Les immigrants illégaux sont attirés par une économie jusque-là florissante, la langue anglaise et la proximité avec les Etats-Unis. Originaires pour la plupart d'Europe de l'Est ou d'Afrique, ils embarquent en cachette à bord de camions dans le port français de Cherbourg.

Le gouvernement irlandais a réduit leurs aides sociales, se contente de leur distribuer des tickets de nourriture et, comme les Britanniques, veut mettre à l'amende les compagnies maritimes ou aériennes qui les transportent. Des mesures qui n'ont pas permis jusqu'à présent au Royaume-Uni de juguler le flux des réfugiés.

Ouverture de la conférence sur le sida en Afrique

Ouagadougou (AFP) — La XII^e Conférence internationale sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique (CISMA/ICASA) s'est ouverte hier à Ouagadougou, sur des appels à développer l'accès aux traitements anti-sida pour le continent le plus touché par la pandémie.

En 2000, l'ONUSIDA a estimé que sur les 33 millions de séropositifs dans le monde, 70 % vivent en Afrique subsaharienne.

Le continent, avec 2,3 millions de morts cette année, compte 76 % des trois millions de décès imputables au sida dans le monde et en l'absence de traitement adéquat, la plupart des 28,1 millions d'Africains qui vivent avec le virus du sida (VIH) ne survivront pas à la décennie, selon l'ONUSIDA.

«Les médicaments sont restés la propriété du nord et les malades à la charge du sud», a regretté le président burkinabé Blaise Compaoré, hôte de la conférence qui se poursuivra jusqu'au 13 décembre sur le thème «les communautés s'engagent». Tout en reconnaissant que «des solidarités nouvelles s'organisent», il a estimé lors de la cérémonie d'ouverture que «la question interpelle urgemment la communauté des nations».

Peter Piot, directeur du programme ONUSIDA, a estimé que «la prise en charge des malades a fait des progrès significatifs, mais pas suffisants». Il a relevé que quelque 30 000 personnes bénéficient en Afrique de trithérapies, selon les estimations de l'ONUSIDA, chiffre qu'il a qualifié «d'infime».

«L'accès aux soins est réaliste. L'accès aux soins pour tous doit commencer là où les infrastructures fonctionnent», a-t-il lancé.

Dans les pays riches, l'arrivée des trithérapies (association de trois médicaments) en 1996 a révolutionné la vie et le traitement des malades, faisant passer le sida de maladie incurable et mortelle au rang de maladie chronique.

Mais en dépit de la signature par plusieurs pays africains d'accords avec les grandes firmes pharmaceutiques sur la fourniture de médicaments, notamment d'antirétroviraux (ARV), avec jusqu'à 90 % de rabais sur les prix, l'accès aux traitements reste en Afrique très limité et les traitements encore trop chers pour la grande majorité des populations.

INDIGO BOOKS & MUSIC INC.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la date de clôture des registres relative à l'offre de droits visant des actions ordinaires, précédemment annoncée le 20 novembre 2001, a été fixée au 18 décembre 2001. La société émettra aux porteurs inscrits à cette date un droit pour chaque action ordinaire émise et en circulation.

É D I T O R I A L

Honteuse exploitation

Un rapport de la Commission des droits de la personne signale que l'exploitation des personnes âgées n'est pas chose exceptionnelle au Québec. Voilà un constat dérangeant, pour ne pas dire plus, et qui en dit long sur la considération accordée dans cette société aux aînés. Les familles et les acteurs du milieu de la santé sont tous interpellés par ce rapport. Mais ce sera au gouvernement de donner le ton, et il faudra beaucoup plus qu'un commissaire, annoncé en toute hâte pour ne pas perdre la face, pour redresser une situation souvent scandaleuse.

Une personne âgée est-elle moins digne de respect qu'une autre, plus jeune, plus belle? C'est ce qu'on pourrait croire à la lecture du rapport intitulé *L'Exploitation des personnes âgées*, rédigé au terme d'une consultation de près de 60 groupes. On s'étonne en l'an 2000 et après plusieurs dénonciations de même type par le passé, de constater que l'abus envers la personne âgée, vulnérable et souvent en état de dépendance, soit aussi sérieux. Réalise-t-on que par manque de temps, il arrive que le personnel des Centres d'hébergement en soins de longue durée (CHSLD) recoure au gavage — avec une seringue ou une tasse avec un bec verseur — de patients qui éprouvent de la difficulté à manger? Que voulez-vous? Il faut bien passer au suivant! La contention physique et les carences dans les soins d'hygiène ne sont pas rares non plus. Et encore, on parle ici de centres d'hébergement publics.

Or, là où les pires abus sont commis, si l'on se fie aux témoignages recueillis par la Commission des droits de la personne, ce sont dans les résidences privées, souvent clandestines, qui poussent comme des champignons. Aussi inconcevable que cela puisse paraître, les résidences privées pour personnes âgées ne sont soumises à aucune norme ou inspection. Loin de nous l'idée de dire que tous ces centres privés exploitent les personnes âgées. Mais il est urgent que le gouvernement précise le rôle de ces résidences et s'assure qu'on y fournit une prestation de services correspondant aux besoins des gens qui y résident. À l'heure actuelle, de nombreuses personnes en perte d'autonomie qui ne trouvent pas de place dans le réseau public se retrouvent dans des maisons privées qui n'ont ni le personnel et ni l'équipement pour faire leur travail. Les CLSC qui prodiguent des soins à domicile ne se rendent pas dans ces maisons, ils ont trop à faire. En 1995, plus de 80 000 personnes au Québec vivaient dans 2000 résidences privées ne détenant aucun permis du ministère de la Santé.

La population du Québec vieillit et les soins de santé devront s'adapter en conséquence. Personne n'ignore que les coffres de l'État ne sont pas sans fond. Mais une société qui prétend être évoluée ne peut fermer les yeux devant les abus dont sont victimes ses citoyens les plus vulnérables. Maintenant que nous voyons, agissons!

pdsviviers@ledevoir.ca

La victoire des Franco-Ontariens

Citoyens de seconde classe, les Franco-Ontariens ont eu le sentiment de l'être plus que jamais alors qu'était ordonnée, en 1998, la fermeture de l'Hôpital Montfort. Prise à l'occasion d'une restructuration des services de santé, cette décision ignorait le droit de cette minorité à recevoir des soins en français. À nouveau, l'Ontario se montrait aussi réfractaire à l'épanouissement de la communauté francophone qu'elle l'avait été au début du 20^e siècle alors qu'était adopté le règlement numéro 17, de triste mémoire, sur l'enseignement en français.

Maintenant que la Cour d'appel de cette province a confirmé un jugement de première instance condamnant cette décision, le temps est venu pour le gouvernement Harris d'admettre son erreur. Ce serait pur entêtement et une outrageante mesquinerie de sa part que de porter devant la Cour suprême ce jugement qui assure à la minorité franco-ontarienne la protection de ses institutions. Puisque celles-ci sont fort peu nombreuses, on serait en droit d'y voir de l'acharnement si Queen's Park poursuivait la lutte sur le plan juridique.

Pour les Franco-Ontariens, ce jugement est d'une grande valeur symbolique. Leur victoire a tout d'abord une portée politique au sein même de la communauté dont une partie était prête, au point de départ, à s'accommoder de services bilingues. SOS Montfort aura fait la démonstration que les victoires sont possibles pour peu que l'on ait la volonté de se battre. Désormais, la communauté franco-ontarienne veille et se défend. Un deuxième Montfort ne saurait plus survenir.

Ce jugement ne crée toutefois pas de nouvelles normes s'appliquant à l'ensemble des groupes minoritaires au Canada. Il n'accorde pas aux Franco-Ontariens de nouveaux droits. Statuant que le gouvernement ontarien a mal interprété sa Loi sur les services en français, il établit que les francophones ont un droit constitutionnel à garder Montfort. L'aspect inédit de la réflexion des juges aura été de s'appuyer en cela sur le principe du respect et de la protection des minorités, principe qui ressort des droits innomés de la Constitution canadienne.

Au plan juridique, le recours aux droits innomés nous fait entrer dans une zone floue qui laisse une large place à l'interprétation des valeurs à la base de la Constitution. Les municipalités ayant contesté la loi 170 sur les fusions ont invoqué aussi les droits innomés et ont fait référence à la décision du tribunal de première instance dans le recours de Montfort. La Cour d'appel du Québec n'a pas retenu l'argument et la Cour suprême n'a pas voulu accueillir le pourvoi des municipalités. Comme le veut la pratique, elle n'a pas justifié son refus, mais on peut croire qu'elle estime que les droits innomés ne peuvent aller à l'encontre de ce qui est clairement défini.

La Cour d'appel ontarienne est-elle allée trop loin dans ce jugement sur Montfort en s'appuyant comme elle l'a fait sur les droits innomés? On ne le saurait qu'en le demandant à la Cour suprême, mais, faisant cela, on prendrait le risque de relancer le débat politique sur Montfort, ce qui est la chose la moins souhaitable.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LES CARTES D'ASSURANCE MALADIE ET LA FRAUDE...



L E T T R E S

Lutte contre le terrorisme: après la victoire, la justice

Vous ne comprenez pas... Pour commencer, laissez-moi vous dire que le juge qui a présidé le procès des terroristes qui ont bombardé le World Trade Center en 1993 est encore sous la protection de la police 24 heures sur 24. Imaginez juste un petit instant Oussama ben Laden aux États-Unis dans une cour américaine avec des avocats, des jurés et un juge. La terreur serait parmi nous. Pour quelle raison donnerait-on à un Oussama ben Laden le luxe de notre système judiciaire? Il n'est pas citoyen des États-Unis. Je sais que vous lisez les éditoriaux américains et que plusieurs de nos journalistes accusent le président Bush de graves injustices en parlant de sa décision au sujet des tribunaux militaires. S.v.p. ne vous faites pas avoir avec la politique américaine. C'est de plus en plus difficile pour notre média libéral de trouver quelque chose à écrire contre notre président. Il est tout simplement fantastique.

Alors nos démocrates, qui ne peuvent rien dire contre la guerre aux terroristes se grattent la tête pour essayer de trouver un sujet qui pourrait abaisser la popularité de George W. Bush. Et notre média libéral fait son possible pour aider la cause avec des articles dans les journaux et vous autres les étrangers vous tombez dans le panneau... comme beaucoup d'Américains malheureusement. Ne soyez pas si naïfs. Lise Côté
Le 5 décembre 2001

L'oubli d'aimer

Dans la foulée du 11 septembre 2001, j'ai

tenté de me remémorer le nombre de guerres dont j'ai entendu des échos à la radio, à la télévision ou par des journaux ou magazines. En voici une liste approximative, la mémoire étant une faculté qui oublie, et ce, depuis 1945.

La guerre de Corée, d'Indochine, du Vietnam, du Cambodge, les différentes guerres de l'Afrique soit du nord au sud, ou de l'est à l'ouest, du Zaïre, du Congo, du Nigeria, de l'Afrique du Sud, d'Algérie, d'Irlande, d'Israël, du Liban, de la Palestine, de la Russie, de la Géorgie, de la Tchétchénie, des Balkans, de l'Inde, du Cachemire, du Guatemala, du Chili, du Costa-Rica, de Panama, d'Haïti, du Honduras, du Pérou, d'Argentine (les îles malouines), de l'Irak, de l'Iran...

Nos petites guerres à nous, entre tribus d'Amérindiens, de nos propres familles, des notards «mafieux», les «tripoteux d'OGM, de spiritueux, de tabac...». Je pourrais continuer, m'éterniser, mais à quoi bon!

Au total, 30 millions de morts, d'hommes, de femmes et d'enfants. L'être humain de par son désir de pouvoir et par son inconscience a oublié de s'aimer. Qu'arriverait-il si tous et chacun s'occupait de lui-même avant de s'occuper des autres? (S'aimer...) Que se passerait-il sur notre chère planète? Quel monde suis-je donc à faire?

Antoine Beaulé
Drummondville, le 6 décembre 2001

Israël, État démocratique

Le vieux dicton qui dit que le ridicule ne tue point se vérifie à point nommé avec la lettre de M. Mathieu Beaudoin intitulée «Pourquoi l'Irak» (*Le Devoir*, 3 décembre). Ce monsieur en effet se permet d'écrire que: «Les États-Unis

devraient aussi juguler les actions d'un État qui fait davantage office de terroriste que l'Irak: Israël. Après tout Ariel Sharon n'est-il pas un être aussi abominable que Saddam Hussein». Et il nous ressort le sempiternel argument des deux poids deux mesures qu'utiliseraient les États-Unis au Proche-Orient. Israël, seul État démocratique au Proche-Orient, avec une presse libre, une diversité d'opinions qui lui fait honneur, ou des députés Arabes à la Knesset se permettent d'attaquer non seulement le gouvernement d'Israël, mais les fondements mêmes de l'État, peut-être comparé à l'Irak où toute velléité d'opposition est réprimée dans le sang?

Ariel Sharon, malgré tout ce que l'on a dit et écrit sur lui, a été élu démocratiquement par la majorité des Israéliens qui pourront également le renvoyer dans sa ferme quand ils le jugeront utile. Saddam Hussein, quant à lui, ne se maintient au pouvoir que par la terreur et, en matière de crimes contre l'humanité, son palmarès n'a rien à envier aux autres dictateurs de la planète. Si M. Beaudoin ne connaît pas la différence entre une démocratie et un État totalitaire, on pourra à la rigueur lui accorder le bénéfice du doute, à moins qu'il ne soit de mauvaise foi comme la plupart des détracteurs de l'État d'Israël, ce qui me paraît plus plausible dans son cas. Le plus triste dans cette lettre c'est que la rédaction du *Devoir*, ait cru utile de la publier au lendemain des attentats terroristes survenus à Jérusalem et à Haïfa. Comme quoi sous le couvert de «liberté d'expression», une notion tellement galvaudée, on pourra désormais tout écrire même si ce n'est n'importe quoi.

Elie Benchetrit
Montréal, le 5 décembre 2001

LIBRE OPINION

Au-delà du Livre noir

Normand Lester reçoit le Grand Prix du journalisme Olivar-Asselin

GUY BOUTHILLIER
Président, Société Saint-Jean-Baptiste

Quand un député fédéral, Andrew Tegledi, compare les politiques d'expulsion du Canada à celles de Hitler, il doit sur-le-champ s'excuser d'avoir banalisé l'Holocauste. Mais quand Mordecai Richler s'amuse à tracer des parallèles entre le Québec et l'Allemagne nazie, il est porté aux nues.

Quand Rex Murphy, sur les ondes de la CBC, établit un lien entre le crime du 11 septembre et l'indépendance du Québec (le 28 septembre), personne ne s'en émeut. Mais quand Bernard Landry, s'inspirant d'une remarque de Bill Clinton sur le même crime, évoque l'avenir du Québec, il est interpellé de toutes parts et certains le surnomme même Oussama Ben Landry, cet homme recherché mort ou vif.

C'est cette démonstration unilatérale, ce deux poids, deux mesures, si largement pratiquée contre le Québec et ses dirigeants, qui a conduit Normand Lester à écrire son livre. Comme aussi la «propaganda machine», qui tourne en régime accéléré depuis le référendum de 1995.

Pendant les années 1960, le mouvement indépendantiste québécois a provoqué des changements dans les attitudes et les comportements chez nos voisins canadiens. Pour répondre à «What does Quebec want?», Ottawa a adopté sa Loi sur les langues officielles, des élèves partout ont commencé à apprendre le français, même des premiers ministres de l'Ontario et d'autres provinces le parlaient, non sans fierté.

Des Canadiens français se voyaient nommés à des postes autrefois hors de leur portée: ministre des Finances ou de la Défense, am-

bassadeur à Londres ou à Washington. Si l'expression «Révolution tranquille» n'avait pas déjà trouvé preneur, le Canada aurait-put-être revendiqué?

De toute évidence, cela n'a pas réussi à empêcher l'enracinement de l'idée, ni stopper sa progression. Ottawa a donc eu recours à de nouvelles armes: la police et la propagande. On connaît, surtout depuis 1970, l'usage qu'il fit de la police. Mais cela non plus n'a pas réussi. Il lui reste maintenant la propagande.

A vrai dire, cette idée n'est pas nouvelle. Dès 1964, Trudeau faisait connaître ses intentions: «Un des moyens de contrebalancer l'attrait du séparatisme, c'est d'employer un temps, une énergie et des sommes énormes au service du nationalisme fédéral [...] Il faut affecter une part des ressources à des choses comme le drapeau, l'hymne national, l'éducation, les conseils des arts, les sociétés de diffusion radio et télé, les offices de film...»

Et si certains doutent encore que ce «plan» n'a pas cessé de s'étendre, Normand Lester est là — et d'autres aussi — pour les désillusionner. C'est lui qui a révélé le financement clandestin de la série spéciale de Scully sur le Canada du nouveau millénaire.

Même chez les Anglophones, il est devenu impossible d'ignorer cet état de faits. Hugh Winsor, dans sa chronique du *Globe and Mail* du 30 mars 1998, a demandé carrément «Is propaganda justified if you are at war against a sophisticated enemy [Québec]?». Après avoir répondu par l'affirmative, Winsor ajoute: «These are the key questions secretly but vigorously being debated at the moment among a small group, including Prime Minister Jean Chrétien, his senior ministers and advisors. At stake are the broader questions of how to promote Canadian identity, especially among Quebecers, and

how vigorously the federal government should fight the Parti Québécois government.»

Pour sa part, *The Gazette*, réagissant en éditorial à «l'affaire Scully», a tiré à boulets rouges sur le gouvernement Chrétien, son Bureau d'information sur le Canada, qu'il décrit comme «a propaganda tool of the federal government», et Radio-Canada, «the public broadcaster [that] looks like an unfortunate stooge in a propaganda war.»

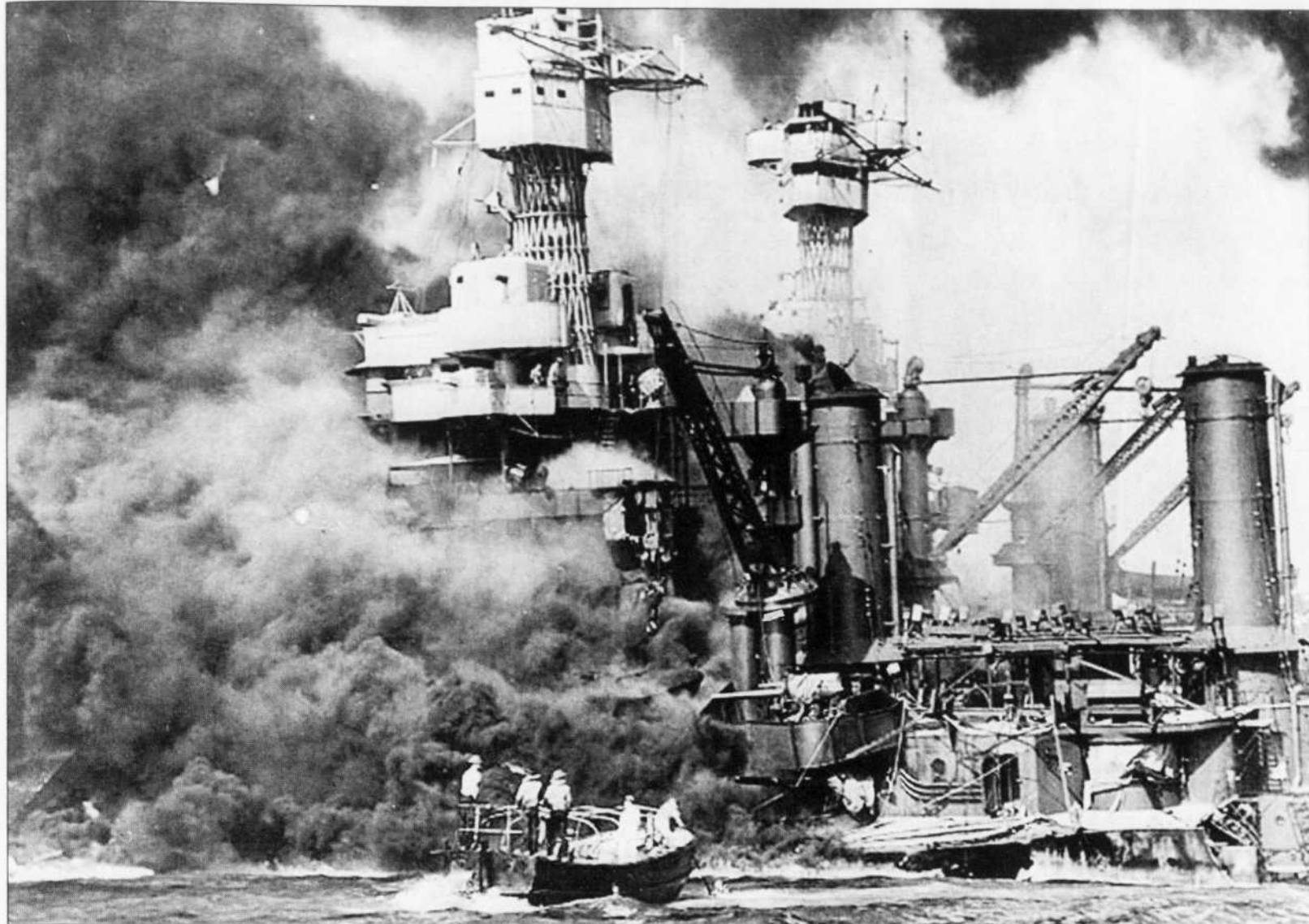
Le *Livre noir du Canada anglais* de Normand Lester a déclenché tout un tollé, notamment dans les milieux journalistiques. Mais le tollé ne devrait-il pas s'élever plutôt contre certaines pratiques révélées par M. Lester au cours de sa carrière? En plus de «l'affaire Scully», il compte parmi ses révélations: le paiement par la GRC d'un informateur au sommet du Gouvernement du Québec — comme si le Québec était une puissance étrangère — (l'affaire Morin); l'infiltration par le SCRS de la CSN (Marc Boivin); et l'obtention en 1996, par le solliciteur général du Canada, de pouvoirs accrus pour intercepter des communications cellulaires (une sorte de mini-Echelon).

En mai 2000, la direction de Radio-Canada a affecté Normand Lester à la traduction et aux voix off de fin de semaine, avant de le suspendre et lui montrer la porte. Le message aux journalistes partout ne laisse pas de doute: enquêtez comme vous voulez, mais ne touchez pas au gouvernement du Canada!

En reconnaissance de son courage et de son excellence en journalisme d'enquête, Normand Lester recevra ce soir le Grand Prix Olivar-Asselin. Il rejoint ainsi une longue liste de grands journalistes, dont René Lévesque, Judith Jasmin, Lysiane Gagnon, Laurent Laplante et Pierre Nadeau, qui refusaient, eux aussi, de se plier à de telles règles.

IDÉES

Pearl Harbor, 60 ans plus tard



Pour la plupart des historiens, le désastre de Pearl Harbor est considéré aujourd'hui comme le résultat d'erreurs malencontreuses, de pure malchance et de confiance excessive déployée par les caciques américains.



Serge Bouchard

Bonjour la police

Récemment, je participai à une rétrospective du groupe RBO, à la télévision. Ces humoristes connurent un grand succès dans les années 80 et ce retour n'a pas manqué de faire revivre des personnages inoubliables. Parmi eux, les deux policiers d'un sketch très populaire dont le titre était *Bonjour la Police*. Vous vous souviendrez de ces deux patrouilleurs, souvent accompagnés de leur chien Rex, un chien évidemment policier, attablés au Dunkin' Donuts et commentant de façon totalement absurde les réalités de notre temps.

D'aucuns à l'époque, et même aujourd'hui, auraient pu y voir une attaque en bas de la ceinture, un pastiche visant à ridiculiser l'ignorance et la bêtise des policiers. Je soutiens au contraire qu'il s'agissait là d'un acte d'amour. D'ailleurs, humour rime bien avec amour, comme nous le démontre si bien Yvon Deschamps depuis de nombreuses années. L'humanisme de Deschamps habite toutes ses satires mais il s'est quand même trouvé des esprits primaires pour dénoncer un monologue comme *Nigger Black*.

Bonjour la Police était une caricature du même cru. Elle soulignait une sorte de proximité, elle supposait une association dans les identités. La police, ce n'est pas eux autres, c'est nous. Car c'était bien nous, les mangués de beignes, qui n'arrêtons pas de refaire le monde en toute ignorance de cause. Rire de Nous et rire des Autres en nous moquant de Nous tout court sont des actes de santé culturelle. Méfions-nous d'une société qui ne sait pas rire de sa police, d'une société qui n'aurait pas le droit de s'adresser directement à sa police. Dans son ouvrage sur le sujet, Casamayor disait qu'une société est saine quand elle craint la Police et qu'elle ne craint pas les policiers. Elle est malade quand elle ne craint plus la Police mais qu'elle a peur des policiers. Il me semble que tout est là.

Casamayor de poursuivre: si les citoyens ne sont pas les premiers consolateurs des policiers, ces derniers iront se faire consoler ailleurs, ce qui est le début d'une sorte d'enfer. Oui, dans les sociétés complexes fondées sur le Droit, l'Institution policière se placera toujours au cœur de la communauté. L'évaluation de cette Institution vous dira tout de la santé générale du monde dans lequel nous vivons. Pour la raison de sa mission, il faut que la police soit parfaitement parfaite, comme nous l'exigeons de toutes les fonctions qui mettent l'essentiel en jeu: la vie, la mort, la liberté, la justice, le secours et la sécurité. Il n'est rien de plus dérangeant qu'un chirurgien qui fait mal son métier, qu'un pilote d'avion qui pilote à peu près son avion ou un juge qui manque de jugement. Mais la liste serait encore plus longue, une infirmière qui se fout des patients, un camionneur qui ne sait pas chauffer, un professeur incompetent, et ainsi de suite qui se rapporte aux responsabilités directes de nos engagements de métier et qui mettent en jeu le destin des gens.

La police, c'est notre bras civil armé; nous lui déléguons l'immense pouvoir de nous arrêter quand nous transgressons les règles que nous nous donnons nous-mêmes. Il en résulte un tas de missions impossibles se rapportant à un monde idéal qui n'existe pas. Cependant, nous voulons. La plus belle leçon que nous avons authentiquement tirée de la dimension policière, c'est d'avoir reconnu que le métier lui-même demande une formation à la fois fondamentale, technique et continue qui, en principe, n'aurait jamais de fin.

Mais si nous suivions l'exemple de la police en regard de ses besoins en éducation, nous pourrions appliquer les mêmes règles dans tous les secteurs de la société. Le monde moderne étant ce qu'il est, l'éducation entre dans une phase nouvelle. La formation fondamentale est devenue essentielle dans la pratique des métiers délicats, ceux qui ont l'exercice ne pardonne pas. Demain, arriverons-nous à combattre les pires plaies de notre société: le cynisme, la morosité, l'étroitesse d'esprit, l'ignorance et l'irrespect. Pour ma part, j'aime les policiers et je collabore avec la police depuis vingt ans. Cet énoncé paraît encore choquant à l'oreille à certains intellectuels et analystes qui ne savent que glisser sur la pente des préjugés. Mais que voulez-vous, il n'est pas donné à tous ou à toutes de penser librement.

En attendant, il est permis de rêver. Trop de métiers difficiles ont été dévalués et laissés pour compte. Cela prend des années avant de devenir un vrai chauffeur de gros camion. Il en faudrait beaucoup de pratiques et de formations, en mécanique, en physique, en géographie et en logistique pour réévaluer ce métier dans notre monde. Ce n'est pas demain la veille que nous aurons un Institut National des Routiers. Dans le domaine de la police, depuis plusieurs années heureusement, la formation policière a pris du galon. Mais dans l'avenir immédiat, nous savons bien qu'il faudra continuer, car l'ampleur de la vie est énorme et nos attentes sont maximales.

J'ai toujours dit bonjour à la police. Je me suis toujours senti bien en compagnie des policiers. Je mange des beignes moi aussi, il y a tellement de Tim Horton's sur les routes de mes nuits.

Coup de grâce à l'isolationnisme traditionnel américain

BERNARD LEMELIN
Professeur agrégé
Département d'histoire
Université Laval

Le 7 décembre 2001 marque le 60^e anniversaire de la fameuse attaque japonaise perpétrée contre la base américaine de Pearl Harbor, située au cœur de l'archipel d'Hawaï. C'est en effet le dimanche 7 décembre 1941 au matin que deux vagues d'escadrons d'avions nippons s'abattent inopinément sur la rade de Pearl Harbor. D'une durée de moins de deux heures, cette attaque-surprise constitue le plus grand désastre naval de l'histoire des États-Unis. Si les dommages matériels s'avèrent immenses (18 navires de guerre touchés, plus de 160 avions détruits, etc.), les pertes humaines n'en sont pas moins effrayantes: 2403 militaires périssent, auquel total il faut ajouter 71 morts chez les civils et 1178 blessés. Fait à souligner, l'Empire du Soleil levant pousse l'audace en cette même journée à mener un assaut simultané contre d'autres territoires américains, dont les Philippines, de même que la possession britannique de Malaisie entre autres.

À l'occasion de ce 60^e anniversaire, commémoré prématurément en mai dernier avec la sortie du film de Michael Bay au coût de 135 millions, il convient de faire le point sur cet épisode marquant que le président américain de l'époque, le démocrate Franklin Roosevelt, a qualifié sans ambages de «*jour d'infamie*». Soit dit en passant, cette agression, «*one of the turning points in history*» (Gordon Prange, *At Dawn We Slept: The Untold Story of Pearl Harbor*, New York, Penguin Books, 1981, p. xv), a donné lieu à un vif débat historiographique aux États-Unis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Qu'il suffise de mentionner que des auteurs révisionnistes, tels l'historien Harry Elmer Barnes et l'amiral Robert Theobald, ont prétendu que le chef de l'exécutif, présumément informé des préparatifs d'une attaque nipponne contre la base hawaïenne, aurait délibérément sacrifié sa flotte du Pacifique dans l'espoir de secouer une opinion publique jugée trop isolationniste et faire ainsi entrer sa nation en guerre. Force est de constater toutefois que la thèse du machiavélisme de Roosevelt, reposant sur le fait que les services secrets américains pouvaient intercepter et décoder efficacement en 1941 les échanges diplomatiques impliquant les hauts officiels japonais, est aujourd'hui fortement contestée par la plupart des historiens. Ces derniers, en fait, tendent plutôt à expliquer le désastre de Pearl Harbor comme étant le résultat d'erreurs malencontreuses, de pure malchance et de confiance excessive déployée par les caciques américains.

Quoi qu'il en soit, une tel regard rétrospectif sur Pearl Harbor apparaît d'autant plus justifié à notre avis que les récents attentats terroristes commis chez nos voisins du Sud, perçus par plusieurs Américains comme «*a second Pearl Harbor*» (*USA Today*, 12 septembre 2001, p. A 1), ont amené maints commentateurs, dont l'ancien secrétaire d'État Henry

Kissinger, à évoquer le douloureux souvenir des événements survenus le 7 décembre 1941 (*Washington Post*, 12 septembre 2001, p. A31).

Réactions

L'attaque aéronavale de l'Empire nippon contre Pearl Harbor, qui trouve fondamentalement ses origines dans la dégradation marquée des relations américano-japonaises ayant cours depuis le début des années 1930 (invasion de la Mandchourie de 1931, doctrine Stimson de 1932, etc.), crée une véritable onde de choc aux États-Unis, laquelle est liée en partie à l'ampleur des pertes humaines et des dommages matériels. Le sentiment de stupeur et d'indignation est d'abord ressenti par le président Roosevelt qui, dès le lendemain (8 décembre), exhorte le Congrès à déclarer promptement la guerre au Japon. Le chef de la Maison-Blanche obtient vite satisfaction puisque les parlementaires, tout aussi atterrés par les événements, se prononcent massivement la même journée en faveur de l'état de belligérance: le Sénat par un vote unanime de 82 voix contre zéro, la Chambre des représentants par une pluralité de 388 voix contre 1. La consternation et la fureur, bien sûr, sont également perceptibles au sein de la population comme en fait foi ce propos d'un historien: «*The devastating air attack at Pearl Harbor aroused the American people as no other event in history ever had. From coast to coast, from north to south and east to west, came shock, then denial, rage, and finally cries for revenge: "Remember Pearl Harbor" became the slogan and rallying symbol of the war*» (Bruce Jentleson et Thomas Paterson, eds., *Encyclopedia of U.S. Foreign Relations*, New York, Oxford University Press, 1997, p. 377). Fait digne de mention, les principaux leaders religieux de la nation américaine, affichant jusqu'alors des vues pacifistes en ce qui a trait au conflit européen, appuient sans réserve l'état de belligérance et les dirigeants syndicaux, dont William Green de l'«*American Federation of Labor*», préconisent la cessation des grèves pour les travailleurs œuvrant dans les secteurs névralgiques liés à la défense nationale. Par ailleurs, la commotion d'une myriade d'Américains peut aussi se comprendre par le fait que les négociations entre les diplomates des deux nations, malgré leur ton houleux et comminatoire, durèrent jusqu'au jour de l'attaque et que les autorités du pays de l'Oncle Sam, tant civiles que militaires, jugeaient fortement improbable, voire impossible, un tel raid contre la puissante base du Pacifique sise à plus de 5000 kilomètres du territoire nippon. L'amiral Harlow Stark, par exemple, estimait qu'une éventuelle agression de Tokyo, sans doute de nature amphibie, aurait lieu soit contre les Philippines et la Thaïlande, soit contre l'île de Bornéo. Plusieurs Américains de l'époque, d'ailleurs, croyaient dur comme fer que les Japonais étaient foncièrement incapables de piloter des avions à réaction...

Impact

Provoquant un état d'alerte sur l'ensemble du territoire américain, notamment sur la côte ouest où la population appréhende des raids aériens japonais (ordre à même été donné d'éteindre les lumières du célèbre «*Golden Gate*» de San Francisco dans la nuit du 7 au 8 décembre rapporte le *New York Times*), l'assaut contre Pearl Harbor génère multiples retombées. D'une part, ce raid audacieux, par lequel Tokyo

espérait «*paralyser*» suffisamment longtemps la flotte américaine du Pacifique (au moins six mois) pour que son armée puisse consolider dans l'intervalle sa mainmise sur le Sud-Est asiatique et force du même coup Washington d'acquiescer à l'établissement d'une sphère d'influence japonaise dans la dite région, soude l'alliance anglo-américaine. En fait, il faut savoir que Roosevelt, face au gouvernement de Londres résistant désespérément à l'Allemagne hitlérienne, n'avait pu aller au-delà d'un appui moral et d'une aide matérielle jusqu'alors. L'état de belligérance lui permet donc de diversifier et d'intensifier son appui à l'allié britannique. D'autre part, il apparaît clair que le recours américain à la bombe atomique contre le Japon en 1945 n'est pas étranger, dans une certaine mesure, à une volonté de venger l'agression de Pearl Harbor. Ces propos du président Harry Truman pour justifier l'emploi de l'arme atomique contre Hiroshima traduisent bien l'état d'esprit vindicatif animant plus d'un Américain dans la foulée de l'événement de décembre 1941: «*Nobody is more disturbed over the unwarranted attack by the Japanese on Pearl Harbor... The only language they seem to understand is the one that we have been using to bombard them. When you have to deal with a beast, you have to treat him as a beast*» (Ronald Takaki, *Hiroshima: Why America Dropped the Atomic Bomb*, Boston, Little, Brown and Company, 1995, p. 100). Il convient en outre de préciser que les vols d'avions-espions U-2 au-dessus du territoire soviétique durant les années 1950 et 1960, de même que la fameuse Initiative de Défense Stratégique du président Ronald Reagan, s'inscrivent entre autres dans une volonté du gouvernement de Washington de se prémunir contre des attaques-surprises du type de celle de Pearl Harbor.

À ces conséquences militaires s'ajoutent également des effets politiques. Ainsi, le raid de décembre 1941, de manière significative, contribue à l'atténuation des querelles partisans entre républicains et démocrates au Congrès. Tout d'abord, l'agression nipponne donne en quelque sorte le coup de grâce à l'isolationnisme traditionnel des États-Unis, ce qui n'est pas peu dire si l'on considère que cette doctrine, se caractérisant notamment par un refus systématique de contracter des alliances «*contraignantes*» avec l'Europe, s'avère solidement implantée en sol américain depuis la fin du XVIII^e siècle. La dissolution de l'influent groupe de pression isolationniste «*America First*» peu de temps après Pearl Harbor, de même que la ferme détermination de Washington de participer activement à la création d'une éventuelle organisation internationale visant à garantir la paix mondiale, reflètent bien le triomphe du credo internationaliste au début des années 1940.

Enfin, l'attaque du 7 décembre 1941 a aussi d'importants répercussions sur la société américaine. En plus de stimuler l'unité nationale et de soulever l'ire de la population, Pearl Harbor a des effets pernicieux sur un groupe en particulier: la communauté japonaise. Invoquant des considérations de sécurité nationale, Roosevelt signe en effet en février 1942, dans le contexte d'hystérie alimenté par l'attaque nipponne, le décret 9066 qui permet l'internement des citoyens d'origine japonaise de la côte ouest, y compris des espions et saboteurs potentiels. À la fin de la même année, pas moins de 110 000 d'entre eux (dont les deux tiers sont nés aux États-Unis) ont déjà été déplacés et relocalisés dans des camps entourés de barbelés situés en milieu inhospitaliers (déserts californiens, sites marécageux de l'Arkansas, etc.). Détenus pour la plupart pour une durée d'environ 900 jours, certains de ces Japonais ne seront libérés qu'en 1946.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dulour (généraliste), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Dominique Reny, Josée Boileau, Eric Desrosiers, Valérie Gravel (scientifique), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels) ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte, René Lewandowski ; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Triffaut (éditorialiste) ; à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Aïrie (secrétaire à la rédaction) ; Louise-Maude Rioux Soucy (commissaire) ; La documentation : Gilles Paré (directeur) ; Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Geraud, Anouk Hurbatt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Rusland, publicitaires, Laurence Thériault (directrice adjointe), MANON BLANCHETTE, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédarf, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Martel, Olivier Zuida, PROMOTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable intérimaire), Hélène Gervais, Mari-Eve Santerre, (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Lapierre, Caroline Perrier, Danielle Ross, LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

GAUCHE

SUITE DE LA PAGE 1

des rangs de l'UFP. En 1999, le RAP avait fait une première tentative pour devenir un parti de masse. D'un mouvement politique, le RAP s'était alors transformé en un parti dans l'objectif d'offrir une option progressiste, démocratique et souverainiste. «L'unité n'a pas été possible dans le RAP. On va donc la faire à l'extérieur du RAP», a expliqué en conférence de presse l'une des porte-parole du RAP, Thérèse Hamel en manifestant beaucoup d'enthousiasme.

Cette fois-ci, la gauche ne se limite pas au RAP et s'appuie sur les bases militantes de l'UFP. «La question, ce n'est pas de savoir si un parti en englobe un autre. C'est plutôt de faire front commun», souligne Sylvain Dupuis du RAP. Mme Hamel renchérit: «La gauche a plus de choses en commun que de différences.»

Chose certaine, des partis de gauche sont prêts à mettre de côté leur statut juridique pour se fondre dans une seule et même équipe afin de plonger en campagne électorale. La gauche ne veut plus être confinée à des groupuscules à pureté idéologique. «La gauche est prête à aller au-delà du discours. Elle a quelque chose à dire et elle prend les moyens pour le faire», soutient M. Dupuis.

On souligne également que des contacts ont été faits avec l'Union paysanne, qui a récemment été créée et dont les préoccupations rejoignent celles du RAP. Il en est de même du Mouvement pour une démocratie nouvelle qui réclame la réforme du mode de scrutin au Québec. «Il y a convergence des forces de gauche actuellement. Le PQ a monopolisé le discours progressiste depuis trop longtemps alors que, dans les faits, la vision économique du gouvernement a généré l'appauvrissement dans la société», affirme Daniel Charest.

Le ministre de l'Environnement André Boisclair, qui participait hier à l'Assemblée d'investiture du Parti québécois dans la circonscription d'Anjou, voit dans cette volonté de la gauche de s'organiser pour la bataille électorale une stimulation politique. «Je sais que, par des politiques originales sur le plan environnemental, je pourrais réveiller certains militants péquistes ou des militants de gauche qui témoignent d'une forme de lassitude envers le Parti québécois, at-il affirmé. [...] Le Parti québécois sera toujours le meilleur parti pour ceux qui cherchent plus de progrès, plus de démocratie dans nos rapports publics. Ça me stimule dans mon désir de faire encore mieux.»

HOMMES

Kofi Annan a exhorté les États-Unis à ne pas étendre à l'Irak leur guerre contre le terrorisme

SUITE DE LA PAGE 1

Le commandant Haji Mohammad Zaman, dont les forces tentent d'encercler les centaines de volontaires d'Al-Qaïda, a reconnu que ses hommes rencontraient des difficultés, dans un entretien avec quelques journalistes dans une base de moudjahidine proche de Tora Bora.

«Avec ces gens, ce n'est pas très facile. Cela fait quatre ans qu'ils combattent. Ils sont environ 1500, et le terrain est très, très difficile», a déclaré Haji Zaman.

Toujours à propos de ben Laden, des responsables américains ont annoncé qu'ils pourraient rendre publique une bande vidéo où l'on verrait le dissident d'origine saoudienne se réjouir des attentats suicide qui ont fait quelque 3900 morts à New York et Washington et dont les États-Unis le soupçonnent d'être l'instigateur.

Un responsable a précisé que ben Laden y déclare s'être mis à l'écoute des informations le 11 septembre, avant même le premier attentat. L'activiste explique ensuite qu'une fois annoncé le crash du premier avion, il a insisté pour que les gens qui l'entouraient restent à l'écoute jusqu'à ce que le deuxième appareil frappe à son tour le World Trade Center, a précisé le responsable en demandant à conserver l'anonymat.

«Il est très clair qu'il savait tout sur l'affaire avant qu'elle ne se produise», a ajouté le responsable. «Il rit du fait que certains de ceux qui ont été conduits au martyre pensaient seulement participer à des détournements d'avion classiques.»

Par ailleurs le face-à-face avec les troupes de ben Laden intervient alors que la situation s'est stabilisée à Kandahar, où le chaos régnait depuis la déroute des talibans qui ont abandonné leur fief après sept ans de domination de la ville et de la région.

Leur chef, le mollah Omar, est encore dans la région, a assuré le vice-président des États-Unis, Dick Cheney.

Un quotidien pakistanais, *The News*, citant des talibans, affirme qu'il a réussi à s'enfuir de Kandahar avec un groupe de combattants vendus pour se retrancher dans les montagnes voisines.

En dépit de cet incident, «il ne fait pas de doute que la présence des talibans à Kandahar relève

désormais de l'Histoire», a assuré M. Cheney.

Pour le général Myers, Kandahar demeure encore «une sorte de Far West sauvage, dans le pire sens du terme. Cela risque de prendre quelques jours pour que la situation s'éclaircisse.»

Zaher Shah de retour

À Rome, l'entourage de l'ex-roi d'Afghanistan, Mohammed Zaher Shah, a annoncé qu'il se rendrait dans son pays le 21 mars prochain.

La date a été choisie de manière symbolique pour le retour de l'ex-roi, âgé de 87 ans et qui vit depuis 1973 en exil à Rome, car elle correspond au nouvel an traditionnel des Afghans, fêté depuis 5000 ans selon un calendrier solaire.

La conférence de Bonn sur l'avenir de l'Afghanistan a accordé un rôle symbolique à Zaher Shah qui doit présider l'ouverture, au printemps prochain, d'une Loya Jirga, assemblée tradition-

nelle de notables afghans.

L'accord de Bonn prévoit aussi la création d'une «force internationale de sécurité» sous mandat des Nations unies à Kaboul et dans les environs, puis dans d'autres villes et régions si nécessaire.

Sur le plan humanitaire, l'Ouzbékistan a rouvert le «pont de l'Amitié» le reliant à l'Afghanistan afin de permettre l'acheminement de secours dans ce pays.

Parallèlement, les Nations unies ont annoncé que des étrangers travaillant pour des agences humanitaires de l'ONU reprendraient dans la semaine qui vient leurs opérations à Mazar-é-Charif où les conditions de sécurité se sont améliorées.

Mais à Oslo, où il recevait le prix Nobel de la Paix, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a averti qu'il faudrait une décennie pour reconstruire l'Afghanistan et il a exhorté les États-Unis à ne pas étendre à l'Irak leur guerre contre le terrorisme.

Le réseau Al-Qaïda préparait-il une autre attaque sur Washington ?

REUTERS

Washington — Une cellule du réseau Al-Qaïda basée aux États-Unis a failli lancer après le 11 septembre une attaque contre un objectif important à Washington avant de retourner à la clandestinité ou de quitter le pays, rapporte *Newsweek* hier.

Selon l'hebdomadaire, qui cite des sources proches des services de renseignement, une «cellule dormante» du réseau d'Oussama ben Laden était sur le point de lancer cette attaque, qui visait peut-être le Capitole.

Ben Laden et Al-Qaïda sont tenus pour responsables des attaques suicide du 11 septembre contre le World Trade Center de New York et le Pentagone, qui ont fait près de 3900 morts.

Selon *Newsweek*, on estime dans les milieux du renseignement que le FBI a intercepté, en traquant les auteurs d'infractions au régime des visas et d'autres suspects, plusieurs

membres d'une «cellule de soutien» qui avait pour tâche de fournir une aide logistique à ceux qui étaient chargés de l'opération.

Les candidats à l'attaque proprement dite seraient rentrés dans la clandestinité ou auraient quitté les États-Unis. Les enquêteurs n'ont pas encore pu identifier les comploteurs parmi les centaines de personnes arrêtées par le FBI et ne sont pas certains qu'ils soient toujours en détention, précise *Newsweek*.

Le gouvernement américain a lancé trois alertes en prévision d'attentats possibles depuis le 11 septembre.

L'Attorney general (ministre de la Justice) John Ashcroft a déclaré que plus de 650 personnes — dont un certain nombre de «terroristes présumés» ou de membres supposés d'Al-Qaïda — avaient fait l'objet de chefs d'accusation fédéraux pour délits ou infractions aux lois sur l'immigration depuis les attentats de septembre.

MAISON

SUITE DE LA PAGE 1

Il s'agit des villes et quartiers qui encerclent le Mont-Royal (Notre-Dame-de-Grâce, Outremont, Westmount), du centre de l'île de Montréal (Villeray, Plateau-Mont-Royal), et de la région Lorraine-Blainville.

Mais comme le marché est en bonne santé, que la demande dépasse largement l'offre (dans certains quartiers, on manque de maisons à vendre), «le rattrapage va se continuer. L'Ouest de l'île, par exemple, va retrouver son niveau de rentabilité cette année», a précisé M. Cardinal au *Devoir*.

Le ralentissement des transactions, lui, est normal, a-t-il dit à la Conférence. Le marché de la revente a atteint 33 000 transactions dans la région de Montréal en 2001, un record depuis 1989, année où on a commencé à tenir des données centralisées. «Le rythme de cette année était insoutenable, ce n'est donc pas inquiétant qu'il baisse de 8 % en 2002. Avec 30 500 transactions prévues, ce sera quand même plus actif qu'en 2000.»

Les mises en chantier, elles, diminueront aussi de 8 % pour atteindre 11 500. Un recul qui ramène au niveau de 1998. La raison: la construction de condos a été forte en 2001 et il faut maintenant écouler l'inventaire, a expliqué M. Cardinal. C'est que les constructeurs sont prudents: ils ne bâtissent plus que selon la demande et se disciplinent dès qu'il y a un risque de surproduction. «Il faut oublier les 25 000 unités qu'on construisait en 1990», a mis en garde M. Cardinal.

Par contre, même dans cette période de grand ralentissement économique, une débacle comme l'immobilier en a connu lors de la récession de 1990 est «improbable», a-t-il dit. Les taux hypothécaires actuels sont moitié moins hauts qu'il y a dix ans, le taux de chômage est aussi plus bas et le revenu personnel plus élevé. «De plus, en 1990, on découvrait les déficits et un effort fiscal était demandé aux contribuables. Aujourd'hui, on est dans un contexte de baisses d'impôts», a-t-il exposé.

Le marché immobilier de 1990 était aussi marqué par une présence massive de vendeurs: 15 vendeurs pour un acheteur d'unifamiliale, et 26 pour un acheteur de condos — alors qu'un marché équilibré compte dix vendeurs pour un acheteur! Dix ans plus tard, la situation s'est complètement inversée: il y a six vendeurs pour un acheteur d'unifamiliale et sept pour un condo, ce qui pousse les prix à la hausse.

«Le marché de l'habitation s'est refait une santé», concluait M. Cardinal. Et on voit aujourd'hui qu'à long terme, une propriété est un ac-

tif réel. Elle est d'autant plus attrayante qu'avec les taux d'intérêt actuels — les plus bas depuis 41 ans —, une hypothèque de 100 000 \$ sur 25 ans revient à des paiements de 650 \$ par mois, soit moins cher que de louer du neuf (le loyer moyen d'un logement avec deux chambres à coucher est de 800 \$ par mois) et l'équivalent de louer un logement existant.

Un calcul économique qui rejoint un constat sociologique: «Quand les gens ont de l'argent, ils vont vers la propriété et ils sont prêts à faire des efforts extraordinaires pour y accéder», disait ainsi vendredi la sociologue de l'INRS-Urbainisation Francine Dansereau — une référence dans le monde de l'habitation. «C'est vrai dans le tiers monde comme ici, et mes études sur le comportement des immigrants le confirment aussi. C'est un mouvement irrésistible», ajoutait-elle, à l'occasion d'une importante journée de réflexion sur «Les politiques d'habitation en perspective», organisée par la Société d'habitation du Québec et l'INRS — et regroupant cette fois les acteurs sociaux et politiques du milieu.

Les grands perdants de tout ce bilan immobilier restent les locataires à revenus faibles et modestes. Les analyses de la SCHL sont très claires: le taux d'innocuation des logements locatifs stagnera à 0,6 % en 2002, le même taux que cette année — un niveau de crise, pire qu'à Toronto. Il signifie qu'on ne trouve plus que six logements libres sur 1000 à Montréal contre 16 sur 1000 l'an dernier.

Les seuls logements locatifs qui se construisent sont de calibre haut de gamme — surtout destinés aux gens d'affaires de passage — ou pour les gens âgés. Les investisseurs, très à l'affût des tendances démographiques, auront d'ailleurs pris bonne note d'une étude dévoilée à la Conférence de la SCHL et portant sur les intentions des baby-boomers en matière de logements. Cette cohorte marque le marché immobilier depuis trente ans et le fera encore longtemps. Après avoir loué, acheté, rénové, que souhaitent-ils? Quitter Montréal pour la campagne, y trouver la nature et la tranquillité à laquelle ils aspirent. L'avenir du secteur immobilier est là, a-t-on fait ressortir.

S'il ne se construit presque plus d'immeubles locatifs, il est toutefois clair qu'il y a encore de l'argent à gagner avec les «plex» (duplex, triplex...) montréalais déjà construits. Ce sont eux qui enregistrent les meilleurs taux de location et vi les loyers à la hausse, ils sont un «investissement intéressant» et très recherchés, disait jeudi Honorine Youmbissi, analyste à la SCHL.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le texte sur les Palestiniens seuls au monde paru dans le cahier Perspectives de samedi-dimanche. Il fallait bien sûr lire: «Tout cela aurait pu être évité, disent certains historiens, si, en 1947, un an avant la création de l'État juif, Palestiniens et Arabes n'avaient pas rejeté la résolution n° 181 de l'Assemblée générale des Nations unies, qui recommandait notamment le partage de la Palestine (encore sous mandat britannique) et la création de deux États, l'un juif, l'autre arabe, liés par une union économique.»

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par l'imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de l'imprimerie Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de la Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LABERGE

SUITE DE LA PAGE 1

«Dans la saga, poursuit-elle, enflammée, renversant son épaisse chevelure poivre et sel comme pour y puiser une énergie, j'ai mis les trois thèmes qui font probablement le plus peur dans notre siècle: la mort, le sexe et la folie.» Tiens, la mort, justement. Ses lecteurs savent à quel point elle rôde, parfois de façon atroce. «Je n'ai jamais lu une œuvre importante dans laquelle elle n'avait pas une place. Comme si, pour voir toute la densité ronde de la vie, il fallait reculer un peu et y mettre alentour le cercle de la mort. Dramatiquement, elle provoque une remise en question: on cesse de s'en faire pour des niaiseries, de manquer de la prudence de savoir que tout a une fin.»

Dans un élan théâtral, la comédienne en elle exulte: «Je ne veux rien gaspiller. Je me dis: si le fruit est bon maintenant, goûte-le jusqu'à la dernière goutte». On est tellement prudents dans nos bonheurs. La tarte est là, toute chaude, on attend un peu pour la faire durer mais finalement, elle a un peu séché. C'est bête!»

Des personnages encombrants

Le *Goût du bonheur* se trame dans un Québec marqué par l'ostacisme social, la coercition des femmes et l'omniprésence de l'Église. Des dures années 30 à l'explosion des années 1960, avec la guerre en toile de fond, l'auteure plante des personnages dans des époques que beaucoup d'entre nous connaissent en théorie, «mais pas dans la vie de tous les jours, pas dans les draps de nos grands-mères... Le petit bateau pour aller sur le fleuve de la connaissance, c'est le personnage présenté avec suffisamment de force, de persuasion et d'acuité pour qu'on endosse pratiquement l'émotion qu'il ressent à travers ce qu'on ne vivra jamais.»

On y revient toujours: les personnages. Ceux qui la rongent presque, l'obligeant à se retirer de tout et de tous lorsqu'ils deviennent trop encombrants. «J'écris parce qu'il vient un moment où je



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«On est tellement prudents dans nos bonheurs», dit Marie Lagere.

n'en peux plus, où l'urgence a bâti une sorte d'angoisse qui n'est pas confortable. Tant qu'on peut rêver un livre, ça va, mais un jour, il bloque. C'est pour ça que je dois m'isoler et l'écrire. Descendre dans mon sous-sol intérieur d'émotions pour y voir le fin mot de l'histoire.»

«Ce n'est pas facile, mais si je laissais intervenir l'ordinaire, le quotidien, les obligations, voire les mondanités, je serais tout le temps en train de me sauver de ma table de travail! Je réussis à faire le grand ménage plutôt que d'écrire! Je pourrais même m'empêcher de dormir pour me créer une insomnie et me faire croire que je ne suis pas assez en forme pour écrire...»

Laberge se méfie de son imagination, se fait des remontrances, se fait violence pour écrire selon le rythme requis: de 4h à 13h à peu près, tous les jours, «pour ne pas briser le mouvement». Elle est déjà allée jusqu'à 12 heures. «Physiquement, c'est très dur. Et mentalement, même lorsque j'arrête, ça continue.» Seule dans son repaire du Massachusetts — «À la mer, mais froide, je serais incapable de résister à l'attrait du soleil et du farniente» —, elle se soumet entièrement à la fiction, s'oblige à manger chaque jour à l'extérieur, «pour reconnecter un peu», et ne laisse entrer personne tant que le mot «fin» n'est pas tracé. Autrement, «je n'entends rien, je n'écoute rien, je suis ailleurs.»

L'orage passé, on pourrait la croire libérée, soulagée. Erreur. Épuisée, oui, mais contente, non. «J'ai une satisfaction athlétique mais pas esthétique. Je n'ai pas la fin heureuse, c'est dommage. Quand j'ai terminé, le doute me tenaille: est-ce que ça en valait la peine? Est-ce que c'est bon? Pour la trilogie, toutefois, j'étais à la fois apaisée et incrédule d'avoir relevé mon défi. Il y a toujours la petite par faite en moi qui veut toujours plus et mieux, mais j'ai réussi à la faire taire.»

Il y a presque dix ans, c'est l'écriture dramatique qu'elle a fait taire. Paradoxalement, la question refait surface en discutant de polars. «Je pourrais écrire des romans policiers: il faudrait que le noyau qui vrille le cœur de l'œuvre soit en parfaite adéquation avec le genre. C'est pour ça que j'ai cessé le théâtre, parce que mon message passe mieux dans le roman», dit Laberge. C'est pour cause de mauvais rapports avec la critique, ont supputé certains.

«L'escalade du désir, la montée du désir, le refus du désir, jamais sur une scène.» Comment? Si l'envie du théâtre peut lui revenir? «Il faudrait que j'aie un méchant coup de cœur et de corps, quelque chose qui me traverse, me renverse. Parce que je marche au désir.» Voilà le mot plusieurs fois lancé. «L'être humain vivant est un être humain désirant. Le désir puissant a habité bien du monde à l'époque. Certaines femmes ne le savaient même pas, ou l'éteignaient, le taiseaient. Nic (le mari d'Adelaïde) dit: «On n'est pas intelligent devant le sexe.»

Le langage du corps

Entre une réflexion sérieuse ou la maîtrise du verbe éclate, Laberge peut vous lancer un rire aigu de petite fille en racontant comment elle a dû réécrire une page de Florent égarée, ou pourquoi un ami l'a convaincue de garder plus

d'une copie de ses manuscrits. Ou encore elle peut vous lancer un: «C'est joli ce que vous portez!» Elle aime la sensualité du vêtement, la façon dont on couvre et découvre le corps.

D'ailleurs, ne pratique-t-elle pas le langage corporel autant que littéraire? Tout, chez elle, a quelque chose de gestuel. Jusque dans ses premiers jets de création au Waterman. «La plume est le sens de l'écriture pour moi. Je dois me pencher vers la feuille et je peux m'incliner profondément dans un moment difficile à rendre. Alors qu'à l'ordinateur, on fait face à l'écran. Et on ne peut pas être bouleversé en regardant un texte à l'écran.»

Son succès au quotidien? «Je ne le crois pas, moi, Marie, que j'ai vendu tous ces livres, même si je sais que je suis la mère de la trilogie parce que je la contiens. La seule chose qui change vraiment, c'est le regard plus fréquent des gens envers moi.» Consciente d'avoir été sous les projecteurs des médias dans la dernière année, Laberge dit la sentir doucement un peu plus, la réalité du succès, maintenant que la poussière commence à retomber.

«Je me rends compte aussi que l'amour des gens pour un livre les porte à vouloir connaître celle qui l'a écrit, comment elle fait et comment elle va.» Au Salon du livre, des lecteurs lui souhaitaient un bon repos, comme on le ferait pour une mère, une amie, une confidente. Des lectrices, devrait-on dire? «Les hommes me lisent dans la même proportion qu'ils lisent en général, se défend-elle, c'est-à-dire trois femmes pour un homme à peu près.»

Marie Laberge montre une sensibilité extrême, avec ce que cela comporte de plaisirs, et d'angoisses aussi. «Ça me dérange presque tout le temps, mais c'est un canal remarquable pour l'écriture. J'ai compris comment je pouvais utiliser une chose si embarrassante et difficile à vivre.»

Chose certaine, de toutes les entrevues qu'elle a accordées au micro, au petit écran et aux journaux, de tous les témoignages recueillis pour cette entrevue, une constante se dégage, implacable: les lecteurs de Marie Laberge aiment tout autant l'auteure que ses livres.

Restaurant Gutenberg - cuisine française qui fait bonne impression

► CE MIDI: Entrée + tartare de bœuf coupé au couteau + dessert • 18\$

PARTY DES FÊTES? Pensez Gutenberg

Menus du soir quatre services à 25\$/pers.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com